# User Report

## Risk Assessment For General Assault And Partner Abusers

## 2004-04

Public Safety and Emergency Preparedness Canada

Canada

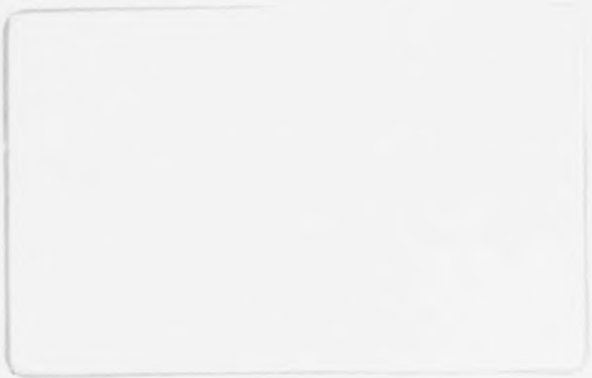

105-05814/

Guy Bourgon and James Bonta

Public Safety and Emergency Preparedness Canada

# Risk Assessment For General Assault And Partner Abusers 2004-04

This document is available in French. Ce rapport est disponible en français sous le titre : Évaluation du risque que présentent les agresseurs en général et les partenaires violents

This document is also available on Public Safety and Emergency Preparedness Canada's Internet site: http://www.psepc.gc.ca.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by the Solicitor General of Canada (Minister of Public Safety and Emergency Preparedness), 2004. All rights reserved.

Paper version
Cat. No. PS3-1/2004-4
ISBN 0-662-68298-X

PDF version
Cat. No. PS3-1/2004-4E-PDF
ISBN 0-662-37776-1

**Acknowledgements**

A special thanks to Bill Sedo and Ron Coles, both of who played an integral part in providing risk assessment information on the probationers. In addition, we wish to acknowledge the work of our research assistants, Tiffany Davis, Erik Gaudreault, and Kim Smallshaw for their coding of the recidivism data and Karl Hanson and Annie Yessine for their helpful comments on an earlier version of this report.

The views expressed are those of the authors and do not necessarily reflect those of Public Safety and Emergency Preparedness Canada or Manitoba Department of Justice (Corrections).

## Executive Summary

Assessment of risk and needs is central to offender classification and case management as it assists in assigning levels of supervision and directing services. Although there are validated risk/need instruments that are predictive of general criminal re-offending, it is often believed that these particular tools are inadequate for predicting violent re-offending. Consequently, specialized risk/need assessments are often administered to violent offenders with the belief that these instruments enhance the prediction of specific violent offences such as sexual assault, domestic violence, or general assault.

The present report describes two studies that evaluated two specialized assessment tools: the Secondary Risk Assessment for General Assault (SRA-GA) and the Secondary Risk Assessment for Partner Abusers (SRA-PA). The SRA-GA was designed to assess offenders who are generally assaultive (excluding sexual and domestic assaults). The SRA-PA was designed to assess offenders who are violent in their intimate relationships. Neither of these two specialized risk/need instruments has been validated by previous research.

Study 1 examined the predictive accuracy of the SRA-GA and compared it to a general risk/need assessment tool called the Primary Risk Assessment (PRA). The sample consisted of 444 violent probationers from Manitoba who were followed-up for two years. The results indicated that the SRA-GA ($r = .30, p < .01$) and the PRA ($r = .30, p < .01$) were equally predictive of violent recidivism. Examination of the individual items of the SRA-GA suggested some minor revisions to the instrument; however, these revisions had little impact on the instrument's overall predictive accuracy with violent re-offending ($r = .34, p < .01$). Additional analyses identified three items that could be added to the PRA to enhance this general instrument for the prediction of violence. However, this too resulted in only minor improvements to its predictive accuracy.

Study 2 examined the accuracy of the SRA-PA and the PRA to predict domestic violence. The sample consisted of 613 probationers with a history or concerns regarding intimate partner violence. The results of the two-year follow-up indicated that the total scores on the SRA-PA ($r = .13, p < .01$) and the PRA ($r = .12, p < .01$) were statistically significant but weak predictors of domestic violence recidivism. Analysis of the SRA-PA items found that only one of the 12 items was predictive of domestic violence recidivism. These results suggest that continued use of the SRA-PA is questionable.

Together, the studies suggest that the two specialized risk/need scales in this report did not meaningfully add to predictive accuracy above and beyond general risk/need instruments. Furthermore, the SRA-PA was a particularly poor predictor of domestic violence recidivism. These results highlight the importance of continued evaluative efforts to ensure that whatever assessment tools are being used are empirically supported.

# Risk Assessment for General Assault and Partner Abusers

The classification of offenders is critical to the delivery of effective correctional services. Good classification systems determine appropriate levels of supervision and the type and intensity of correctional programs necessary to reduce re-offending. Research has shown that offenders vary in their risk for re-offending and that this risk can be reliably and accurately assessed. The assessment of risk can consist of both static (e.g., age, prior convictions) and dynamic (e.g., employment, substance abuse) risk factors. Dynamic risk factors are commonly referred to as criminogenic needs. Studies suggest that when correctional programs target criminogenic needs at a level of intensity that matches the offender's level of risk, significant reductions in re-offending can occur (see Andrews & Bonta, 2003 for an extensive review).

Assessing risk is an important component of offender classification (other components include, for example, the assessment of needs and resource availability). When it comes to the assessment of offender risk, actuarial based assessment is superior to unstructured clinical judgement (Grove, Zald, Lebow, Snitz & Nelson, 2000). Actuarial methods use explicit criteria for the assessment of risk that are validated by research. Although there are numerous actuarial instruments available to assess risk, the most promising of these are the ones that systematically and objectively measure both static and dynamic factors (Gendreau, Little & Goggin, 1996). These "risk/need" instruments provide information both on the risk to re-offend as well as the offender's needs. With this information, classification decisions regarding supervision and treatment can be made that are empirically related to reductions in re-offending.

## *Offender Classification in Manitoba Community Corrections*

The probation service in the province of Manitoba has a long history of employing actuarial risk assessment. In 1982, the Community and Youth Corrections Division of the Manitoba Department of Justice adopted the Wisconsin risk/need classification system. The Wisconsin classification system consists of two forms: an 11-item risk scale and a 12-item need scale (Baird, Heinz & Bemus, 1979). After validation of the risk scale on over 4,000 probation and parole clients from the state of Wisconsin, the Wisconsin classification system was quickly adopted by a number of jurisdictions in North America.

Over the years, there were three validation studies of the Wisconsin classification scales as it was used in Manitoba (Barkwell, 1991; Bonta, Parkinson, Pang, Barkwell & Wallace-Capretta, 1994; Sabourin, 1986). The most recent evaluation (Bonta et al., 1994) led to major modifications to the risk and need scales. Items were dropped, scoring was simplified and, most importantly, the risk and needs forms were combined into one scale. The result was the Primary Risk Assessment (PRA) instrument. The PRA became the standard offender assessment tool for adults in Manitoba Community Corrections.

Some offenders are thought to require special attention when it comes to offender classification. One example is the violent offender. Violent crimes (general assaults, sexual offences and domestic violence) and the offenders who commit such crimes often receive close scrutiny by the criminal justice system and they are seen as different from other offenders. When faced with the violent offender, correctional staff often questions the validity of applying a general offender classification instrument. Specifically, their concern is that the general instrument, having been developed to predict <u>any</u> recidivism, may not be up to the task of predicting <u>violent</u> re-offending.

The concern over the usefulness of general offender risk scales with violent offenders has led to the development of specialized instruments designed to measure the risk for violent offending. For example, the Static-99 (Hanson & Thornton, 2000) assesses risk for sexual recidivism; the Violence Risk Appraisal Guide (VRAG: Harris, Rice, & Quinsey, 1993) assesses risk for violent recidivism; and the Spousal Abuse Risk Assessment (SARA; Kropp, Hart, Webster, & Eaves, 1999) assesses risk for domestic violence recidivism. Each of these instruments attempts to assist criminal justice professionals to make "better" classification decisions by providing an evaluation on risk for specific types of re-offending.

The empirical support for these specialized risk instruments vary. The predictive validity of the Static-99 has been replicated in numerous studies and with very large samples (Hanson, Morton, & Harris, 2003). The VRAG has shown to be predictive of violent re-offending (Glover, Nicholson, Hemmati, Bernfeld, & Quinsey, 2002; Kroner & Loza, 2001; Loza & Loza-Fanous, 2001), however, the administration of the instrument requires an assessment of psychopathy with the Psychopathy Checklist- Revised (PCL-R) (Hare, 1990). The PCL-R is a restricted test with administration limited to those persons who have been trained and certified in its use. Finally, the easy to administer SARA has, at this point in time, few empirical investigations regarding its predictive validity (Grann & Wedin, 2002; Kropp & Hart, 2000).

The evolution of Manitoba's classification system reflected the need for and development of specialized risk assessment for classification purposes. Prior to introducing specialized risk assessment instruments, policy directed that all sexual offenders, partner abusers and assaultive offenders were to be considered high-risk, regardless of their PRA ratings. As 50% to 60% of Manitoba's probation population consists of assaultive offenders, probation officers were overwhelmed with the number of offenders designated as high-risk. Furthermore, staff expressed little confidence in the PRA to evaluate the risk for violent offending. As a result, there was a need for specialized assessment tools to differentiate among violent offenders and to assist in program delivery.

### *The Secondary Risk Assessment Scales*

Following a review of the risk assessment literature and consultations with risk assessment experts and program specialists in Manitoba Corrections, three separate Secondary Risk Assessment (SRA) instruments were developed to assess risk for specific types of violent offending. There was a scale for sexual offenders (SRA-SO), for partner abusers (SRA-PA), and for general assaulters (i.e., not domestic and not sexual; SRA-GA).

For each of the SRA scales, the items are divided into two sections. The first section, labelled Historical Risk Factors, consists of items that fit the nature of the offence. For example, the SRA-PA has items assessing past history of domestic assault convictions and violations of "Non-Contact" orders whereas the SRA-SO includes items assessing prior sexual assault convictions and deviant sexual preferences. The second section is labelled Risk Factors That Change and contains a number of dynamic items. For example, the SRA-GA has items assessing acceptance of responsibility for assault and attitudes towards violence. Items in the SRA-PA assess responsibility for the domestic assault and attitudes towards violence in relationships and the SRA-SO items assess attitudes towards sexual offending and empathy for sexual assault victims.

Once developed, these SRAs were introduced into the offender classification system in 1997. Policy directed that all sexual offenders were to be assessed with the SRA-SO, all partner abusers were to be assessed with the SRA-PA, and all assaultive offenders, whose crimes were neither sexual nor domestic, were to be assessed with the SRA-GA. At least one of the following three criteria were required to determine if an offender was assessed with a SRA: 1) the presence of a violent index offence, 2) the presence of a violent conviction in the past five years, and 3) an override factor where there was a concern regarding violent offending. Staff was expected to administer the appropriate SRA and use this information in the classification decisions. During training sessions, staff was also advised that the SRAs were not validated and caution should be exercised when using them. Research would eventually evaluate the SRA's predictive validity.

In 2002, Karl Hanson evaluated the predictive validity of the SRA-SO with 204 adult male offenders from Manitoba. He found that the SRA-SO was not significantly related to sexual, violent or general recidivism and only weakly associated with any recidivism, which included technical violations. Only one of the 12 items, early onset of sexual offending, was significantly correlated to sexual recidivism. This evaluation led to a change in policy regarding specialized assessment for sexual offenders; assessment with the SRA-SO is now used only for clinical planning purposes.

### *The Present Study*

The SRA-GA and SRA-PA remained unvalidated. The present report describes two studies that evaluated the predictive validity of the SRA-GA and the SRA-PA. Each study had two general goals. The first goal was to evaluate the ability of the SRA scales to predict the specific type of violent re-offending it was designed to predict and to suggest potential improvements. The second goal was to examine the benefits, if any, of using specialized risk assessments with violent offenders beyond simply administering the PRA.

Manitoba Justice (Corrections) provided PRA and SRA data on two separate samples of adult offenders: one sample of generally assaultive probationers and a separate sample of partner abusers. Canadian Police Information Centre (CPIC) records from the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) provided recidivism information. In addition, for the partner abuse sample, detailed domestic violence recidivism information was gathered through Manitoba's Computerized Offender Management System (COMS).

## Study 1: Evaluation of the SRA-GA

### Method

#### *Participants*

Study 1 consisted of 444 probationers (246 males and 198 females) for whom we had RCMP criminal history records. The offenders were assessed between May 1996 and October 2000 thereby ensuring a minimum two years of follow-up. The large proportion of female offenders was likely due to our sampling of probationers. A sample of incarcerated offenders who had the SRA-GA completed showed a much higher proportion of males (183 males versus 36 females).

Offenders were assessed with the PRA and the SRA-GA (as per policy guidelines) because they had either: (a) a current violent (excludes partner assault and sexual offences) conviction ($n$ = 383: 86%), (b) a prior assault conviction within 5 years of a current non-violent conviction ($n$ = 32: 7%), or (c) they did not meet either of these criteria but staff had concerns about his/her propensity to violence ($n$ = 29: 7%). The average age at assessment was 29.6 years ($SD$ = 9.1). There were no statistically significant differences in age between the men ($M$ = 29.8; $SD$ = 9.9) and the women ($M$ = 29.4; $SD$ = 8.0).

***Risk Assessment Instruments***

Primary Risk Assessment (PRA). The PRA consists of the following 15 items: Address Changes, Time Employed, Drug or Alcohol Use, Attitude, Age, Sex, Number of Prior Convictions, Type of Prior Convictions, Family/Marital Relationships, Financial Situation, Emotional Stability, Mental Ability, Peers/Companions, Employment, and Academic/Vocational Skills. Most items are scored either as 0 or 1, or 0, 1, or 2. One item (Type of Prior Convictions) is scored from 0 to 3. The total score is the sum of all the items and scores can range from 0 to 22. Scores 5 or lower are considered Low Risk for re-offending, scores 6 to 11 are considered Medium Risk, and scores 12 or higher are considered High Risk.

In the present sample, the mean PRA score was 9.6 ($SD$ = 3.8). The mean PRA score for males ($n$ = 246) was 10.9 ($SD$ = 3.7) and the mean score for females ($n$ = 198) was 7.9 ($SD$ = 3.3), significantly lower ($t$ = 8.6, $p < .01$) than for males.

SRA-GA. The SRA-GA contains 11 items. The first five items make up the Historic Risk Factors section: Current Convictions, Prior Assault Convictions, History of Aggressive Behaviour, Use of Weapons, and 'No Contact' Condition Violations. All of these items are scored as 0, 2 or 4 except Use of Weapons, which is scored as 0, 1, or 2. The remaining 6 items make up the Risk Factors That Change section: Acceptance of Responsibility, Victim Empathy, Attitudes Towards Violence, Awareness of Warning Signs, Relapse Prevention Skills, and Motivation for Treatment. These items are scored as 0, 1, or 2. The total SRA-GA score is the sum of all the items and scores can range from 0 to 30. Scores 9 or lower are considered Low Risk for violent re-offending, scores 10 to 19 are considered Medium Risk, and scores 20 or higher are considered High Risk.

In the present sample, the mean SRA-GA score was 13.9 ($SD$ = 5.7). Males ($n$ = 246) scored significantly higher than females ($n$ = 198) on the SRA-GA (15.3 ($SD$ = 5.8) vs. 12.1 ($SD$ = 5.1), $t$ = 6.1, $p < .01$). The correlation between the PRA and the SRA-GA was .57, $p < .01$.

***Measurement of Recidivism***

For each offender, recidivism information was coded from CPIC records. General recidivism was defined as any new conviction (including technical violations) within two years of assessment date. The overall general recidivism rate was 44.6% with males having a significantly higher recidivism rate than females (55.3% vs. 31.3%; $\chi^2$ (1, $N$ = 444) = 25.5, $p < .01$).

Violent recidivism was defined as any violent conviction (e.g., assaults, robbery, sexual offences, weapon offences, and threats) within two years of the assessment date. The overall violent recidivism rate was 24.3%. Male probationers recidivated at a higher rate than female probationers (32.9% vs. 13.6%; $\chi^2$ (1, $N$ = 444) = 22.1, $p < .01$). Offenders with a violent index offence ($n$ = 383) had a violent

recidivism rate of 24.0% whereas offenders with a non-violent index offence ($n = 61$) but with a violent history or a concern to staff had a recidivism rate of 26.2%.

*Assessing Predictive Validity*

Total scores on both the PRA and SRA-GA were significantly related to both general and violent recidivism (see Table 1). In addition, the measures performed equally well for male and female offenders when Pearson correlational analyses were conducted. However, when the data was analyzed according to risk level groupings, the results were not as consistent. The violent recidivism rates for the three risk levels of the SRA-GA were significantly different from each other but not for the PRA. When the violent recidivism rates for males were examined, it was the PRA that showed a statistically significant increase in violent recidivism across risk levels not the SRA-GA. For female offenders, the violent recidivism rates for the PRA and the SRA-GA Risk levels increased but not in a statistically significant step-wise fashion. For example, on the SRA-GA, the violent recidivism rate for High Risk female offenders (28.6%) was significantly higher than for Low Risk (10.3%) but not significantly different from the Medium Risk female offenders (12.8%). Thus, the present cut-off scores for the PRA and SRA-GA are not very helpful for offender classification purposes.

*Table 1. Pearson correlations of the PRA and SRA-GA with General and Violent Recidivism and Violent Recidivism Rates by Risk Level*

| Sample | Any Recidivism *r* (CI) | Violent Recidivism *r* (CI) | Violent Recidivism by Risk Level % (n) a. Low | b. Medium | c. High | *Group differences* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Full (N= 444)** | | | | | | |
| PRA | .43** (.35 - .50) | .30** (.21 - .38) | 9.3 (75) | 18.6 (220) | 40.3 (149) | c > (b = a) |
| SRA-GA | .38** (.29 - .45) | .30** (.21 - .38) | 9.7 (113) | 25.7 (245) | 39.5 (86) | c > b > a |
| **Males (N = 246)** | | | | | | |
| PRA | .40** (.29 - .50) | .26** (.14 - .37) | 4.3 (23) | 27.4 (106) | 43.6 (117) | c > b > a |
| SRA-GA | .33** (.22 - .44) | .28** (.16 - .39) | 8.9 (45) | 36.0 (136) | 43.1 (65) | (c = b) > a |
| **Females (N = 198)** | | | | | | |
| PRA | .33** (.20 - .45) | .18* (.04 - .31) | 11.5 (52) | 10.5 (114) | 28.1 (32) | c > (a = b) |
| SRA-GA | .33** (.20 - .45) | .21** (.07 - .34) | 10.3 (68) | 12.8 (109) | 28.6 (21) | c > (a = b) |

**Notes:** * $p < .05$; ** $p < .01$; CI = 95% Confidence Interval.

As the PRA and the SRA-GA were significantly correlated ($r = .57$, $p < .01$), we examined the relative predictive utility of combining the two instruments through multiple regression analysis. Multiple regression analysis allows one to evaluate the power of combining multiple measures (in our case, the PRA and SRA-GA) to predict outcome (i.e., violent recidivism). The results of the multiple regression analyses indicated that although the SRA-GA added to the prediction of violent recidivism ($R^2_{change} = .03$; $p < .01$), the increase in predictive power of combining the two instruments was quite small ($R_{PRA \& SRA\text{-}GA} = .34$, $p < .01$) in comparison to the predictive power of each instrument alone ($r_{PRA} = .30$, $p < .01$ and $r_{SRA\text{-}GA} = .30$, $p < .01$).

***Can We Improve Upon the Risk Assessment for Violent Offenders?***

As noted earlier, the notion of a specialized assessment for specific sub-groups of offenders gave rise to a number of risk/need instruments tailored to predict specific types of criminal activity. The SRA-GA is one such specialized instrument designed to predict violent recidivism. There is a debate in the literature, particularly in regards to predicting violence, whether or not specialized violence risk/need instruments predict better than general risk/need instruments (Gendreau, Goggin, & Smith, 2002). The present results, which demonstrated that the PRA, a general risk/need instrument, performed just as well as the specialized SRA-GA instrument suggests that a specialized instrument in this case added little to the prediction of violent re-offending.

Nonetheless, it may be possible to improve assessments of violent recidivism in one of two ways. First, we can try to improve upon the SRA-GA by modifying the items that comprise the scale. The second approach is to integrate the best items from of the SRA-GA into the PRA. We describe these two approaches next.

Improving the SRA-GA through item modification. We undertook an analysis to explore the relationship between the individual items of the SRA-GA and violent recidivism. The goal with this item analysis was to evaluate each item's contribution to the prediction of violent recidivism. Given that the patterns of correlations for males and females were almost identical, the subsequent analyses combined all offenders.

For each of the 11 items of the SRA-GA, the correlations with violent recidivism were calculated. In addition, we examined the recidivism rates associated with each possible score that an item received. Each item was evaluated based on: a) the magnitude of its relationship to violent recidivism, and b) the observed violent recidivism rates for each possible score it could receive. An item was deemed adequate when it showed a positive correlation to violent recidivism of .10 or higher and demonstrated an increase in violent recidivism across the item's ratings with a difference of 10% or more between the highest and lowest item score.

The left side of Table 2 presents the correlations of the historical items with violent recidivism and also the recidivism rates for each score on the item. The correlations for the dynamic items with violent recidivism and their associated recidivism rates are presented in the right side of Table 2.

Only three items of the SRA-GA were not significantly associated with violent recidivism, specifically, Current Conviction, 'No Contact' Condition Violations and Awareness of Warning Signs. The remaining items were significantly related ($p < .05$ or $p < .01$) to violent recidivism with correlations ranging from $r = .10$ to $r = .25$. In addition, the items Current Conviction and 'No Contact' Condition Violations did not demonstrate a step-wise increase in violent recidivism rates across the three scores.

Although probationers scoring 0 on the item 'No Contact' Condition Violations demonstrated a lower violent recidivism rate (22.8%) than those scoring 4 (31.1%), the probationers scoring 2 actually showed the highest violent recidivism rate (32.3%). Conceptually, this item attempts to assess a willingness to violate non-association orders, a factor found in previous research to be predictive of violent recidivism (Harris, Rice, & Quinsey, 1993). These results suggest that this item could be revised to simply assess the presence or absence of any known violation of a 'No Contact' order,

regardless whether the individual is arrested. However, when we dichotomized the scoring of this item, the correlation with violent recidivism increased only slightly ($r = .08$, *ns*).

*Table 2. Pearson Correlations and Violent Recidivism Rates for the SRA-GA Items (N = 444)*

| Historical Risk Factors Item | Score | *n* | Violent Recidivism | Risk Factors That Change Item | Score | *n* | Violent Recidivism |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Current Conviction** | | | r = .01 | **Accepting Responsibility** | | | r = .14** |
| Not assaultive | 0 | 61 | 26.2% | Accept full/partial responsibility | 0 | 123 | 17.9% |
| Threats/assaults no harm | 2 | 169 | 21.9% | Accepts partial responsibility | 1 | 218 | 22.9% |
| Credible threats/harm | 4 | 55 | 25.7% | Refuses to accept responsibility | 2 | 103 | 35.0% |
| **Prior Assault Convictions** | | | r = .25* | **Victim Empathy** | | | r = .11* |
| None/current only | 0 | 202 | 15.3% | Adequate empathy | 0 | 77 | 15.6% |
| One prior | 2 | 92 | 17.4% | Partial empathy | 1 | 185 | 23.8% |
| Two or more priors | 4 | 150 | 40.7% | Superficial/no empathy | 2 | 182 | 28.6% |
| **History of Aggressive Behaviour** | | | r = .24** | **Attitudes Towards Violence** | | | r = 18** |
| No evidence | 0 | 164 | 13.4% | None supportive of violence | 0 | 132 | 12.9% |
| Attempts/threats | 2 | 71 | 15.5% | Minimal/not strongly held | 1 | 219 | 27.4% |
| Previous assaults | 4 | 209 | 35.9% | Strongly held attitudes | 2 | 93 | 33.3% |
| **Use of Weapon** | | | r = .10* | **Awareness of Warning Signs** | | | r = .08 |
| No weapons used | 0 | 279 | 20.4% | None supportive of violence | 0 | 66 | 18.2% |
| Threats to use weapons | 1 | 56 | 33.9% | Minimal/not strongly held | 1 | 213 | 23.5% |
| Used weapon to harm | 2 | 109 | 29.4% | Strongly held attitudes | 2 | 165 | 27.9% |
| **'No Contact' Condition Violations** | | | r = .07 | **Relapse Prevention Skills** | | | r = .18** |
| No violations/orders | 0 | 368 | 22.8% | Carefully avoids situations | 0 | 99 | 16.2% |
| Violated but not arrested | 2 | 31 | 32.3% | Limited contact with situations | 1 | 189 | 19.6% |
| Violated and arrested | 4 | 45 | 31.1% | Frequent contact with situations | 2 | 156 | 35.3% |
| | | | | **Motivation for Treatment** | | | r = .22** |
| | | | | Motivated and cooperative | 0 | 208 | 15.9% |
| | | | | Low motivation but cooperative | 1 | 195 | 28.2% |
| | | | | Unwilling, refuses, dropped out | 2 | 41 | 48.8% |

**Notes:** * $p < .05$; ** $p < .01$.

Finally, although Use of Weapon demonstrated a significant correlation with future violent offending, the discrimination in rates for the different scores was poor (e.g., probationers scoring 1 had a rate of 33.9% while those with the higher score of 2 had a lower violent recidivism rate of 29.4%). Once again, simplifying the scoring for this item by collapsing the categories of the threat of use with the actual use of a weapon into one category, thus giving a 0-1 scoring scheme, yielded only a small improvement in predictive accuracy ($r = .12$, $p < .05$).

In summary, the item analysis suggested the following revisions to the SRA-GA. First, eliminate the item Current Conviction from the instrument as this item demonstrated little predictive or discriminative validity. Second, revise the scoring of two items. For the item Use of Weapon, previous scores of 1 and 2 (indicating a use of a weapon for threatening or to harm) could be collapsed into one score of 2. A score of 0 would remain unchanged (i.e., no weapons was used for threats or for harm). For the item 'No Contact' Condition Violations, scores of 2 and 4 (indicating the individual violated a 'No Contact' order with or without an arrest) could be collapsed into a single score of 2.

In order to evaluate the predictive and discriminative accuracy of these revisions to the SRA-GA, a new score (Revised SRA-GA) was calculated. This Revised SRA-GA was still significantly related to the PRA ($r = .59$, $p < .01$). Its predictive accuracy with respect to any recidivism ($r = .38$, $p < .01$) and violent recidivism ($r = .31$, $p < .01$) however showed almost no improvement compared to the original SRA-GA ($r$'s of .38 and .30 respectively, $p < .01$). Finally, a multiple regression analysis was conducted using the PRA and the Revised SRA-GA to predict violent recidivism. The results indicated that the Revised SRA-GA significantly added to the prediction of violent recidivism ($R^2_{change} = .03$; $p < .01$). However, there was no improvement in overall predictive accuracy for the revised ($R_{PRA \& Revised\ SRA\text{-}GA} = .34$, $p < .01$) compared to the original ($R_{PRA \& SRA\text{-}GA} = .34$, $p < .01$) SRA-GA in conjunction with the PRA.

Enhancing the PRA. In this investigation, the PRA predicted violent recidivism as well as the SRA-GA despite the fact that the PRA does not contain any items that specifically refers to violent behaviour. Therefore, one potential way of improving the PRA is to add a few items that assess violence. Consequently, we conducted an analysis of the SRA-GA that was intended to identify items predicting violence that could be appended to the PRA.

First, a multiple regression analysis examined all the items of the SRA-GA and selected the best predictors. A step-wise method was used to ensure that any collinearity would be accounted for amongst the items. This analysis identified two significant predictors: Prior Assault Convictions ($b = .231$; $t = 5.08$; $p < .01$) and Motivation for Treatment ($b = .197$; $t = 4.34$; $p < .01$). A third item, History of Aggressive Behaviour, approached significance ($b = .113$; $t = 1.92$; $p = .056$). Taken together, these three items were significantly related to violent recidivism ($R = .33$, $p < .01$). The item Prior Assault Convictions evaluates prior assaults that resulted in official convictions whereas the item History of Aggressive Behaviour evaluates prior assaults (or threats) that did not result in formal convictions.

Next, the sum of these three items was added to the total PRA score and the predictive accuracy of this Enhanced PRA (original PRA plus the three items) was evaluated. Table 3 shows both the Pearson correlations and the areas under Receiver Operating Characteristic curve (AUC). A Receiver Operating Characteristic analysis is unaffected by base rates and selection ratios. An AUC of 1.0 represents perfect prediction whereas an AUC of .50 represents chance. Both types of statistical analyses showed the Enhanced PRA related to violent recidivism as well as any recidivism. However, as the overlapping confidence intervals indicate, the Enhanced PRA did not perform better then the original PRA or the SRA-GA.

*Table 3. Predictive Validity Estimates of the PRA, SRA-GA and the Enhanced PRA*

| | Any Recidivism | | Violent Recidivism | | Any Recidivism | | Violent Recidivism | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *r* | (CI) | *r* | (CI) | AUC | (CI) | AUC | (CI) |
| PRA | .43 | (.35-.50) | .30 | (.21-.38) | .74 | (.70-.79) | .69 | (.64-.75) |
| SRA-GA | .30 | (.21-.38) | .30 | (.21-.38) | .72 | (.67-.76) | .70 | (.64-.75) |
| Enhanced PRA | .46 | (.40-.52) | .34 | (.26-.42) | .77 | (.72-.81) | .73 | (.67-.78) |

**Notes:** All predictive validity estimates significant ($p < .01$); CI = 95% Confidence Interval.

***Discussion***

There are two main purposes for conducting a specialized risk/need assessment. One, the specialized risk/need assessment will improve prediction of a specific type of re-offending above and beyond a general re-offending risk/need instrument. Two, the specialized risk/need assessment will enhance case management decisions by identifying appropriate treatment needs/targets and assigning appropriate levels of supervision and treatment. In the case of the SRA-GA, the focus is on generally assaultive offenders and violent re-offending.

Contrary to the belief that general risk/need assessment instruments are not well suited to the prediction of violence, the results from the first study indicated that the PRA does in fact predict violent re-offending just as well as the SRA-GA, a specialized tool for violence. A detailed analysis of the SRA-GA found that one item could be deleted because it showed no association with violent recidivism and that the scoring for two other items could be simplified without diminishing the predictive validity of the instrument. However, there was no appreciable improvement to the Revised SRA-GA's predictive accuracy.

Although scores on the PRA and SRA-GA were equally predictive of violent recidivism, a question was asked whether combining the two instruments would enhance the prediction of violent recidivism. Multiple regression analyses showed that when the results from the PRA and SRA-GA (or its Revised version) were combined, there was a significant, but relatively minor, improvement in the prediction of violent recidivism.

Finally, one of the weaknesses of the PRA (i.e., no items directly related to violence) was addressed by identifying three items from the SRA-GA that could be added to the PRA. However, total scores on the Enhanced PRA predicted no better the original PRA.

## Study 2: Evaluation of the SRA-PA

### Method

***Participants***

A total of 613 probationers (502 males and 111 females) served as the basis for analysis. The probationers were assessed prior to 2000 (October 1996 to December 1999) to ensure a minimum two years of follow-up.

Offenders were assessed with the PRA and the SRA-PA (as per policy guidelines) because they had: (a) a current partner assault conviction ($n$ = 542: 88%), (b) a prior partner assault conviction within 5 years of a current conviction for a non-partner abuse related offence ($n$ = 38: 6%), or (c) they did not meet either of these criteria but staff had concerns about the propensity for partner abuse ($n$ = 33: 5%). The average age at assessment was 32.7 years ($SD$ = 9.0). The average age for men was 32.8 years ($SD$ = 9.1) and 32.2 years ($SD$ = 8.4) for women ($t$ = 0.66; *ns*).

***Risk Assessment Instruments***

*Primary Risk Assessment (PRA).* The mean PRA score was 9.6 ($SD$ = 3.6) with 13.2% ($n$ = 81) in the Low Risk range, 58.6% ($n$ = 359) in the Medium Risk range, and 28.2% ($n$ = 173) in the High Risk range. Males ($M$ = 9.7; $SD$ = 3.6) scored significantly higher on the PRA ($t$ = 2.23, $p < .05$) than females ($M$ = 8.9; $SD$ = 3.4).

*SRA-PA.* The SRA-PA contains 12 items. The first six items make up the Historic Risk Factors section: Current Convictions, Prior Partner Abuse Convictions, History of Aggressive Behaviour, Use of Weapons, 'No Contact' Condition Violations, and Suicide Thoughts/Attempts. All of these items are scored as 0, 2 or 4 except Use of Weapons, which is scored 0, 1, or 2. The remaining 6 items make up the Risk Factors That Change section: Acceptance of Responsibility, Victim Empathy, Attitudes Towards Violence, Awareness of Warning Signs, Relapse Prevention Skills, and Motivation for Treatment. These items are scored as 0, 1, or 2. The total SRA-PA score is the sum of all the items and scores can range from 0 to 34. Scores 10 or lower are considered Low Risk for re-offending with a violent domestic offence, scores 11 to 20 are considered Medium Risk, and scores 21 or greater are considered High Risk.

The mean SRA-PA score was 14.9 ($SD$ = 5.5) with 21% ($n$ = 129) of the offenders classified Low Risk, 61% ($n$ = 376) Medium Risk, and 18% ($n$ = 108) High Risk. There was no significant difference on SRA-PA scores ($t$ = 1.74, *ns*) between males ($M$ = 15.1; $SD$ = 5.6) and females ($M$ = 14.1; $SD$ = 4.8). The PRA and SRA-PA were significantly correlated ($r$ = .60, $p < .01$).

***Measurement of Recidivism***

Recidivism information was coded from CPIC Records and detailed domestic violence recidivism information was gathered through Manitoba's Computerized Offender Management System (COMS). CPIC records were received on October 30, 2002 from the RCMP. COMS was accessed in the summer of 2003 and information dated on or before October 30, 2002 was recorded. All offenders had a minimum follow-up period of 2 years from the date of assessment.

General recidivism was defined as any new conviction (including technical violations) within two years of assessment date. The overall general recidivism rate was 36.1% with no significant difference between males (37.5%) and females (29.7%).

Violent recidivism was defined as any violent conviction (e.g., assault, threats, robbery, sexual assault, and weapon offences) within two years of the assessment date regardless whether it was domestically related or not. The overall violent recidivism rate was 15.0%, with males having a significantly higher rate (16.9%) than females (6.3%). No significant differences in violent recidivism rates were found between offenders with a partner abuse index offence ($n$ = 542; violent recidivism = 15.5%) and offenders with a non-partner abuse index offence but with a domestic violence history or a concern to staff ($n$ = 71; violent recidivism = 11.3%).

Domestic violence recidivism was defined as any domestic violence related *arrest* (e.g., assault, threatening, criminal harassment, breach of non-contact/non-association) within two years of the assessment date. Arrest was chosen rather than conviction to increase the base rate. However, even with arrest as our outcome criterion, the base rates of domestic violence remained relatively low. The overall domestic violence recidivism rate was 11.4%, with males having a significantly higher rate (13.1%) than females (3.6%). No significant differences in domestic violence recidivism rates were found between offenders with a partner abuse index offence ($n$ = 542; domestic violence recidivism = 12.0%) and offenders with a non-partner abuse index offence but with a domestic violence history or a concern to staff ($n$ = 71; domestic violence recidivism = 7.0%).

***Assessing Predictive Validity***

To evaluate the predictive accuracy of the PRA and the SRA-PA, Pearson correlations between the total scores for the two instruments and general, violent and domestic violence recidivism were calculated. The results are presented in Table 4. In addition, with respect to the prediction of domestic violence recidivism the AUC for the PRA was .62 (CI = .55 - .68) and .61 for the SRA-PA (CI = .54 - .68). The PRA and SRA-PA were significantly related to all outcome measures. This pattern was also observed with male offenders but not with female offenders, likely due to the small female offender sample size and very low base rates of recidivism (there were only seven violent female recidivists and only four domestic violent recidivists). As a result of so few female domestic violence recidivists, the remainder of the results are based upon the male offenders only.

The three risk levels for each instrument failed to show an orderly, step-wise progression in domestic violence recidivism rates that was statistically significant. Statistical significance in domestic violence rates was only observed at the extreme risk levels. Offenders assessed as High Risk on the PRA had a significantly higher domestic violence recidivism rate (17.6%) than male offenders assessed as Low Risk (6.3%) and offenders assessed as High Risk on the SRA-PA had a higher domestic violence recidivism rate (20.8%) than those assessed as Low or Medium Risk (9.3% and 12.1%).

We further examined the relative predictive utility of combining the two instruments through multiple regression analysis (male offenders only). In this analysis, we evaluated the power of combining the PRA and the SRA-PA to predict domestic violence recidivism. The results of the multiple regression analyses indicated that the SRA-PA did not significantly add to the PRA in the prediction of domestic violence recidivism ($R^2_{change}$ = .01; $p > .05$).

### *Item Analysis of the SRA-PA*

Although the total score on the SRA-PA was significantly related to domestic violence recidivism, the predictive validity estimates were weak and not significantly greater than those achieved by the PRA alone. An item analysis was conducted using the same methodology as in Study 1 but with domestic violence recidivism as the criterion. The analysis revealed that only one item, 'No Contact' Condition Violations, showed a statistically significant association ($r = .16$; $p < .01$) to domestic violence recidivism. The correlations with domestic violence recidivism with the remaining 11 items ranged from $r = -.01$ to $r = .06$ (all not statistically significant).

*Table 4. Pearson Correlations of the PRA and SRA-PA with General, Violent And Domestic Violent Recidivism and Domestic Violent Recidivism Rates by Risk Level*

| | Any Recidivism *r* (CI) | Violent Recidivism *r* (CI) | DV Recidivism *r* (CI) | DV Recidivism by Risk Level % (n) a. Low | b. Medium | c. High | *Group differences* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Sample (N= 613)** | | | | | | | |
| PRA | .25** (.17 - .32) | .15** (.07 - .22) | .12** (.04 - .20) | 4.9 (81) | 10.6 (359) | 16.2 (173) | (c = b) > a |
| SRA-PA | .17** (.09 - .25) | .15** (.07 - .22) | .13** (.05 - .20) | 8.5 (129) | 10.4 (376) | 18.5 (108) | c > (b = a) |
| **Males (N = 502)** | | | | | | | |
| PRA | .27** (.18 - .35) | .16** (.07 - .24) | .12** (.03 - .20) | 6.3 (63) | 12.4 (291) | 17.6 (148) | (c = b) > a |
| SRA-PA | .17** (.08 - .25) | .17** (.08 - .25) | .13** (.04 - .21) | 9.3 (108) | 12.1 (298) | 20.8 (96) | c > (b = a) |
| **Females (N = 111)** | | | | | | | |
| PRA | .14 (-.05 - .32) | .02 (-.17 - .20) | .09 (-.10 - .27) | 0 (18) | 2.9 (68) | 8.0 (25) | N/A |
| SRA-PA | .15 (-.03 - .33) | -.05 (-.24 - .14) | .06 (-.13 - .24) | 4.8 (21) | 3.8 (78) | 0 (12) | N/A |

**Notes:** * $p < .05$; ** $p < .01$; CI = 95% Confidence Interval; N/A = non-applicable due to small cell size.

### *Discussion*

The results from Study 2 provide weak empirical support for the use of the SRA-PA to identify partner-abusing offenders of varying risk levels. Although the SRA-PA was significantly related to domestic violence recidivism, the relationship was small, and no different than that of the PRA. Additionally, the SRA-PA failed to show an orderly, statistically significant step-wise increase in domestic recidivism across risk levels. Only offenders in the High Risk range of the SRA-PA demonstrated higher domestic violence recidivism than offenders scoring in the Low and Medium Risk ranges. Furthermore, the item analysis found that only one of the 12 items of the SRA-PA was predictive of domestic violence recidivism.

Overall, these results suggest that future efforts be directed towards alternative measures to assess domestic violence risk in partner abusing offenders. There are some possible measures such as the SARA (Kropp, Hart, Webster, & Eaves, 1999) and the Ontario Domestic Assault Risk Assessment (ODARA; Hilton, Harris, Rice, Lang, & Cormier, in press). However, these instruments are relatively new and also require further validation. Another option may be to develop a new risk/need assessment instrument for domestic violence cases that would incorporate the present findings and new research that was unavailable when the original SRA-PA was developed. Regardless of the option, to implement a valid and useful risk/need assessment tool for partner violence will require time and resources.

## General Conclusions

Effective case management protects society by providing services to offenders that reduce the probabilities of recidivism. For each offender, decisions must be made in regards to the appropriate level of supervision and rehabilitative programs. Accurate and valid assessments of offenders' risk to re-offend and criminogenic needs provide crucial information for these decisions. Although there are validated risk-need instruments that assess general offending, specialized risk/need tools are often used with violent offenders because it is believed that these specialized measures provide information that more accurately predict violent re-offending.

The present investigation examined the predictive validity and utility of two specialized risk/need instruments: the SRA-GA designed to be used with generally assaultive offenders and the SRA-PA for partner-abusers. In the first study, we found that both the general PRA and the specialized SRA-GA were moderate predictors of violent re-offending. However, neither measure was superior to the other. Even combining the two measures did not significantly improve the prediction of violent re-offending. Item analyses of the SRA-GA suggested eliminating one item and simplifying the scoring on two other items, but these revisions resulted in no significant increase in the instrument's predictive validity. Finally, we considered integrating three items from the SRA-GA with the PRA. Once again, we did not find higher predictive accuracy for the Enhanced PRA over the original PRA.

The second study examined the PRA and the SRA-PA with partner-abusing probationers. As with the first study, both measures were equally predictive of domestic violent re-offending. However, scores on both instruments were weak predictors. Only one of the 12 items of the SRA-PA predicted domestic violence recidivism. Overall, the results indicated that the SRA-PA added little, with or without the PRA, to discriminate groups of offenders with varying rates of domestic violence re-offending. Thus, we concluded that an alternative instrument is needed to more accurately determine the risk and needs of partner-abusing offenders.

In conclusion, the general risk-need instrument performed as well as two specialized measures of violent and domestic violence re-offending. The results from the two studies, however, do not necessarily mean that the development of specialized offender risk scales is unlikely to improve upon more generalized assessment instruments. What may be important is the *type* of behaviour that is being predicted. The determinants of general violent and assaultive behaviour may be no different than the predictors of non-violent law violations. There is some evidence that the individual predictors of general recidivism are the same as those of violent recidivism (e.g., Bonta, Law & Hanson, 1998). When these individual items are brought together to form generalized risk scales, they predict both general and violent recidivism (e.g., Gendreau, Goggin & Smith, 2002). In this study, the original PRA (AUC = .69, CI = .64 - .75) performed as well as the VRAG, a widely used scale specifically designed to predict violence (AUC = .72; http://www.mhcp-research.com/ragpage.htm).

The question arises whether more specific types of violent offending require more specialized tools. An obvious example is sexual re-offending. However, even here there is the suggestion that such specialized assessments may add little in terms of prediction (Hanson & Morton-Bourgon, 2004). In study 2, the SRA-PA was a very modest predictor of domestic violence. But, the PRA also did not perform particularly well. However, another study using a general offender risk-need scale was found to predict domestic violence (Hanson & Wallace-Capretta, 2000). In the area of risk prediction for

partner assault, there is astonishingly little in scale development (Dutton & Kropp, 2000). There are a few predictive validity studies of the SARA but they have been plagued by small sample sizes (Grann & Wedin, 2002). A recent study of the ODARA appears particularly promising. Hilton and her colleagues (in press) reported for the ODARA an AUC of .72 on their cross-validation sample. In general, validating partner assault scales are particularly difficult because police do not usually note on official criminal records whether the violent offence was domestic-related or not. Thus, considerable effort is required to gather the information from other sources.

Finally, one of the lessons learned from the research described in this report is that we cannot take for granted a new risk instrument that was developed with the best intentions and the best expert advice available at the time. As we found in these two studies, the need for empirical evaluation cannot be underestimated. For any organization, development and on-going evaluation are prerequisites to best practices.

## References


Andrews, D. A., & Bonta, J. (2003). *The Psychology of Criminal Conduct. 3rd Edition*. Anderson Publishing Co., Cincinnati, OH.

Baird, S. C., Heinz, R. C., & Bemus, B. J. (1979). Project Report #14: A two-year follow-up. Madison, WI: Department of Health and Social Sciences, Case Classification/Staff Deployment Project, Bureau of Community Corrections.

Barkwell, L. (1991). Offender classification and risk assessment. Winnipeg: Community and Youth Corrections.

Bonta, J., Law, M., & Hanson, K. (1998). The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis. *Psychological Bulletin, 123*, 123-142.

Bonta, J., Parkinson, R., Pang, B., Barkwell, L. & Wallace-Capretta, S. (1994) The Revised Manitoba Classification System for Probationers. Unpublished report. Ottawa: Department of Solicitor General Canada.

Dutton, D. G., & Kropp, P. R. (2000). A review of domestic violence risk instruments. *Trauma, Violence, and Abuse, 1*, 171-181.

Gendreau, P., Goggin, C., & Smith, P. (2002). Is the PCL-R really the "unparalleled" measure of offender risk? A lesson in knowledge cumulation. *Criminal Justice and Behavior, 29*, 397-426.

Gendreau, P., Little, T., & Goggin, C. (1996). A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! *Criminology, 34*, 575-607.

Glover, A. J., Nicholson, D. E., Hemmati, T. Bernfeld, G. A., & Quinsey, V. L. (2002). A comparison of predictors of general and violent recidivism among high risk federal offenders. *Criminal Justice and Behavior, 29*, 235-249.

Grann. M. & Wedin, I. (2002). Risk factors for recidivism among spousal assault and spousal homicide offenders. *Psychology, Crime, and Law, 8*, 5-23.

Grove, W. M., Zald, D. H., Lebow, B. S., Snitz B. E., & Nelson, C. (2000). Clinical versus mechanical prediction: A meta-analysis. *Psychological Assessment, 12*, 19-30.

Hanson, R. K. (2002). Evaluation of Manitoba's Secondary Risk Assessment. Unpublished Report. Solicitor General Canada.

Hanson, R. K., & Morton-Bourgon, K. (2004). *Predictors of sexual recidivism: An updated meta-analysis*. (User Report 2004-02). Ottawa: Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

Hanson, R. K., Morton, K. E., & Harris, A. J. R. (2003). Sexual offender recidivism risk: What we know and what we need to know. In R. A. Prentky, E. S. Janus, & M. C. Seto (Eds.), *Sexually coercive behavior: Understanding and management* (pp. 154-166). Annals of the New York Academy of Sciences, Volume 989.

Hanson, R. K., & Thorton, D. (2000). Improving actuarial risk assessments for sex offenders: A comparison of three actuarial risk scales. *Law and Human Behaviour, 24*, 119-136.

Hanson, R. K., & Wallace-Capretta, S. (2000). *Predicting recidivism among male batterers.* (User Report 2000-06). Ottawa: Solicitor General Canada.

Hare, R. D. (1990). *The Hare Psychopathy Checklist - Revised.* Toronto: Multi-Health Systems.

Harris, G. T., Rice, M. E., & Quinsey, V. I. (1993). Violent Recidivism of mentally disordered offenders: the development of a statistical prediction instrument. *Criminal Justice and Behavior, 20*, 315-335.

Hilton, N. Z., Harris, G. T., Rice, M. E., Lang, C., & Cormier, C. A. (in press). A brief actuarial assessment for the prediction of wife assault recidivism: the ODARA. *Psychological Assessment.*

Kroner, D. G., & Loza, W. (2001). Evidence for the efficacy of self-report in predicting nonviolent and violent criminal recidivism. *Journal of Interpersonal Violence, 16*, 168-177.

Kropp, P. R., & Hart, S. D. (2000). The Spousal Assault Risk Assessment (SARA) guide: Reliability and validity in adult male offenders. *Law and Human Behavior, 24*, 101-118.

Kropp, P. R., Hart, S. D., Webster, C. D., & Eaves, D. (1999). *Manual for the Spousal Assault Risk Assessment Guide.* Toronto: Multi-Health Systems.

Loza, W. & Loza-Fanous, A. (2001). Predictive validity of the self-appraisal questionnaire (SAQ): A tool for assessing violent and nonviolent release failures. *Journal of Interpersonal Violence, 15*, 1183-1191.

Sabourin, D. (1986). Validation of Manitoba probation risk-assessment scale. Winnipeg: Community and Youth Corrections.

# Rapport pour spécialistes

# Évaluation du risque que présentent les agresseurs en général et les partenaires violents

2004-04

Sécurité publique et Protection civile Canada

Canada

Guy Bourgon et James Bonta

Sécurité publique et Protection civile Canada

# Évaluation du risque que présentent les agresseurs en général et les partenaires violents

## 2004-04

Le présent document existe également en anglais. This document is also available in English under the title: Risk Assessment For General Assault And Partner Abusers

On peut également le consulter sur le site Web de
Sécurité publique et Protection civile Canada : http:/www.sppcc.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le solliciteur général du Canada (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile), 2004. Tous droits réservés.

Version papier
N° de catalogue PS3-1/2004-4
ISBN 0-662-68298-X

Version PDF
N° de catalogue PS3-1/2004-4F-PDF
ISBN 0-662-77504-X

**Remerciements**

Nous remercions particulièrement Bill Sedo et Ron Coles, qui ont tous deux contribué à l'obtention de l'information sur la gestion du risque concernant les probationnaires. Nous tenons également à souligner le travail de nos assistants de recherche, Tiffany Davis, Erik Gaudreault et Kim Smallshaw, qui ont codé les données sur la récidive, ainsi que celui de Karl Hanson et Annie Yessine, qui ont formulé d'utiles commentaires sur une version préliminaire du présent rapport.

Les opinions exprimées sont celles des auteurs; elles ne reflètent pas nécessairement celles de Sécurité publique et Protection civile Canada ni celles du ministère de la Justice du Manitoba (Services correctionnels).

## Résumé

L'évaluation du risque et des besoins occupe une place de premier plan dans la classification des délinquants et la gestion de leur cas; elle contribue en effet à l'assignation du niveau de surveillance et à l'imposition de services. Même s'il est possible de faire des prévisions relatives à la récidive criminelle générale au moyen d'instruments d'évaluation du risque et des besoins, ces outils-là ont beau être validés, souvent on estime qu'ils ne permettent pas de prévoir adéquatement la récidive avec violence. En conséquence, il n'est pas rare que les autorités procèdent à des évaluations spécialisées du risque et des besoins auprès des délinquants violents, convaincues que ces instruments améliorent la prévision de certaines infractions avec violence, par exemple l'agression sexuelle, la violence conjugale et les voies de fait.

Le présent rapport décrit deux études dans lesquelles deux outils d'évaluation spécialisés ont fait l'objet d'un contrôle : l'Évaluation secondaire du risque de voies de fait (ESR-Voies de fait) et l'Évaluation secondaire du risque de violence conjugale (ESR-VC). L'ESR-Voies de fait a été conçue à l'intention des délinquants généralement violents (pour des infractions autres que l'agression sexuelle et les voies de fait envers le conjoint). Quant à l'ESR-VC, elle a été conçue pour évaluer les délinquants qui recourent à la violence dans leurs relations intimes. Ni l'un ni l'autre instrument n'ont été validés par des recherches antérieures.

Dans la première étude, nous examinons l'exactitude prédictive de l'ESR-Voies de fait et la comparons à un outil général d'évaluation du risque et des besoins : l'Évaluation primaire du risque (EPR). L'échantillon se compose de 444 probationnaires violents, du Manitoba, qui ont été suivis pendant deux ans. Selon les résultats, l'ESR-Voies de fait ($r = 0{,}30$, $p < 0{,}01$) et l'EPR ($r = 0{,}30$, $p < 0{,}01$) se valent pour prévoir la récidive avec violence. Quelques révisions mineures ont été apportées à l'ESR-Voies de fait à la suite de l'examen de ses éléments constitutifs; ces révisions n'ont cependant eu qu'une incidence mineure sur l'exactitude de l'instrument pour prévoir la récidive avec violence ($r = 0{,}34$, $p < 0{,}01$). À la suite d'analyses supplémentaires, nous avons désigné trois éléments qui pourraient être ajoutés à l'EPR afin d'améliorer cet instrument général pour la prévision de la violence. Toutefois, ces ajouts n'ont entraîné à leur tour que des améliorations mineures à l'exactitude prédictive de l'instrument.

Dans la deuxième étude, nous nous sommes penchés sur l'exactitude de l'ESR-VC et de l'EPR pour la prévision de la violence conjugale. L'échantillon comprenait 613 probationnaires ayant déjà fait preuve de violence dans leurs relations intimes avec leur conjoint ou suscitant des inquiétudes en ce sens. Les résultats du suivi, qui s'est étalé sur deux ans, révèlent que les scores totaux obtenus à l'ESR-VC ($r = 0{,}13$, $p < 0{,}01$) et à l'EPR ($r = 0{,}12$, $p < 0{,}01$) sont statistiquement significatifs, mais qu'ils ne permettent guère de prévoir la récidive dans la violence conjugale. L'analyse des éléments de l'ESR-VC révèle qu'un seul de ses 12 éléments constitutifs permet de prévoir la récidive dans la violence conjugale. Ces résultats donnent à penser que l'on peut s'interroger sur l'opportunité de continuer de recourir à l'ESR-VC.

Ensemble, ces études portent à croire que les deux échelles spécialisées d'évaluation du risque et des besoins présentées dans ce rapport n'ont pas ajouté grand chose de significatif à l'exactitude des instruments généraux d'évaluation pour la prévision du risque et des besoins. En outre, l'ESR-VC n'a pas particulièrement bien réussi à prévoir la récidive sur le plan de la violence conjugale. Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre l'évaluation, quel que soit l'instrument d'évaluation utilisé, afin que l'instrument en question soit confirmé empiriquement.

## Évaluation du risque que présentent les agresseurs en général et les partenaires violents

La classification des délinquants est indispensable à l'efficacité dans la prestation des services correctionnels. C'est grâce à de bons systèmes de classification que l'on détermine les niveaux de surveillance adéquats ainsi que le type de programmes correctionnels nécessaires pour réduire la récidive et l'intensité de ces programmes. Les recherches ont montré que le risque de récidive varie d'un délinquant à l'autre et que l'on arrive à évaluer ce risque avec fiabilité et exactitude. L'évaluation du risque peut comporter à la fois des facteurs de risque statiques (l'âge et les condamnations antérieures, par exemple) et des facteurs dynamiques (l'emploi et la toxicomanie, par exemple). On appelle généralement besoins criminogènes les facteurs de risque dynamiques. Les études donnent à penser qu'en ciblant les besoins criminogènes à un niveau d'intensité correspondant au niveau de risque que présente le délinquant, les programmes correctionnels ouvrent la voie à une réduction substantielle de la récidive (pour une analyse détaillée de la question, voir Andrews et Bonta, 2003).

L'évaluation du risque est un volet important de la classification du risque (les autres volets incluent par exemple l'évaluation des besoins et la disponibilité des ressources). Quand il s'agit d'évaluer le risque que présente un délinquant, l'évaluation actuarielle est supérieure au jugement clinique non structuré (Grove, Zald, Lebow, Snitz et Nelson, 2000). Les méthodes actuarielles font appel à des critères explicites pour l'évaluation du risque, critères qui sont validés par la recherche. Certes, on dispose de nombreux instruments actuariels pour évaluer le risque, mais les plus prometteurs sont ceux qui mesurent systématiquement et objectivement les facteurs statiques aussi bien que les facteurs dynamiques (Gendreau, Little et Goggin, 1996). Ces instruments fournissent des renseignements tant sur le risque de récidive que sur les besoins du délinquant. Grâce à cette information, on est en mesure de prendre des décisions concernant la surveillance et le traitement qui sont liées empiriquement à la réduction de la récidive.

### *La classification des délinquants dans les Services correctionnels du Manitoba*

Le service de probation de la province du Manitoba fait appel depuis longtemps déjà à l'évaluation actuarielle du risque. En 1982, les Services correctionnels communautaires et pour adolescents du ministère de la Justice du Manitoba ont adopté le système de classification du risque et des besoins du Wisconsin. Ce système comprend deux formulaires : une échelle du risque en 11 points et une échelle des besoins en 12 points (Baird, Heinz et Bemus, 1979). Après validation de l'échelle du risque auprès de 4 000 délinquants de l'État du Wisconsin, les uns en probation et les autres en liberté conditionnelle, le système de classification du Wisconsin a été rapidement adopté par un certain nombre d'administrations correctionnelles de l'Amérique du Nord.

Au fil des ans, trois études de validation des échelles de classification du Wisconsin telles qu'elles étaient appliquées au Manitoba ont été effectuées (Barkwell, 1991; Bonta, Parkinson, Pang, Barkwell et Wallace-Capretta, 1994; Sabourin, 1986). La plus récente (Bonta et coll., 1994) a donné lieu à des modifications majeures des échelles d'évaluation du risque et des besoins. On a laissé tomber des éléments, on a simplifié la notation et, surtout, on a combiné les deux formulaires en un seul, ce qui a donné un instrument appelé Évaluation primaire du risque (EPR). Les Services correctionnels du Manitoba ont ainsi fait de l'EPR l'outil d'évaluation standard dans le cas des délinquants adultes.

On estime que certains délinquants exigent une attention particulière au moment de la classification : le délinquant violent, par exemple. Les crimes avec violence (voies de fait, infractions sexuelles et

violence conjugale) et les délinquants qui commettent de tels crimes font souvent l'objet d'un examen minutieux de la part du système de justice pénale, et ces délinquants sont perçus comme étant différents des autres. Confronté aux délinquants violents, le personnel correctionnel s'interroge souvent sur la validité de l'application d'un instrument général de classification des délinquants. De façon précise, il craint que l'instrument général, conçu pour prévoir la récidive quelle qu'elle soit ne parvienne pas à prévoir avec certitude la récidive avec violence.

L'inquiétude à propos de l'utilité des échelles générales d'évaluation du risque que présentent les délinquants violents a conduit à la mise au point d'instruments spécialisés destinés à mesurer le risque de récidive avec violence. Par exemple, la Statique-99 (Hanson et Thornton, 2000) évalue le risque de récidive sexuelle; le Guide d'évaluation du risque de violence (VRAG : Harris, Rice et Quinsey, 1993) évalue le risque de récidive avec violence; quant à l'Évaluation du risque de violence conjugale (inventaire ERVC : Kropp, Hart, Webster et Eaves, 1999), elle détermine le risque de récidive dans la violence conjugale. Chacun de ces instruments est destiné à aider les professionnels de la justice pénale à prendre des décisions judicieuses en matière de classification en leur fournissant une évaluation du risque que se produisent certains types de récidive.

Ces outils d'évaluation du risque spécialisés disposent d'un appui empirique variable. La validité prédictive de la Statique-99 a été répliquée dans de nombreuses études et sur de très larges échantillons (Hanson, Morton et Harris, 2003). On a montré que le Guide d'évaluation du risque de violence parvenait à prévoir la récidive avec violence (Glover, Nicholson, Hemmati, Bernfeld et Quinsey, 2002; Kroner et Loza, 2001; Loza et Loza-Fanous, 2001); l'administration de cet instrument exige toutefois une évaluation de la psychopathie au moyen de l'échelle de psychopathie révisée (PCL-R) (Hare, 1990). Le PCL-R est un test que seules les personnes dûment formées et autorisées à l'utiliser ont le droit d'administrer. Quant à l'Évaluation du risque de violence familiale, c'est un instrument facile d'emploi, mais jusqu'à présent sa validité prédictive n'a fait l'objet que d'un petit nombre d'enquêtes empiriques (Grann et Wedin, 2002; Kropp et Hart, 2000).

L'évolution du système de classification du Manitoba a fait ressortir le besoin d'avoir des instruments spécialisés d'évaluation du risque aux fins de classification et celui de mettre au point de tels instruments. Avant l'introduction de ces instruments, la politique exigeait que tous les délinquants sexuels, les partenaires violents et les agresseurs en général soient considérés comme à risque élevé, peu importe leur cote selon l'EPR. Or, comme les délinquants violents constituent 50 % à 60 % des probationnaires du Manitoba, les agents de probation ont été submergés par le nombre de délinquants dits à risque élevé. En outre, le personnel a exprimé son manque de confiance à l'égard de l'EPR comme instrument d'évaluation du risque de récidive avec violence. On avait donc besoin d'outils spécialisés pour établir une distinction entre les délinquants violents et pour aider à la prestation des programmes.

### *Les échelles d'évaluation secondaire du risque*

À la suite de l'examen de la documentation sur l'évaluation du risque et de consultations tant auprès d'experts en évaluation du risque que de spécialistes des programmes aux Services correctionnels du Manitoba, trois instruments d'évaluation secondaire du risque (ESR) ont été mis au point dans le but d'évaluer le risque que se produisent certains types d'infractions avec violence : le premier pour les délinquants sexuels (ESR-Agression sexuelle), le deuxième pour ceux qui s'en sont pris à leur conjoint (ESR-VC) et le troisième pour les agresseurs en général, c'est-à-dire les auteurs de voies de fait sans connotation familiale ou sexuelle (ESR-Voies de fait).

Dans chacune des échelles d'ESR, les éléments sont répartis en deux sections. La première, intitulée Antécédents en matière de facteurs de risque, se compose d'éléments qui correspondent à la nature de l'infraction. Par exemple, l'ESR-VC comporte des éléments servant à évaluer les antécédents en matière de condamnation pour violence conjugale et le non-respect de l'interdiction d'établir des contacts avec la victime, alors que l'ESR-Agression sexuelle inclut des éléments servant à évaluer les condamnations antérieures pour violence sexuelle et la déviance quant aux préférences sexuelles. La seconde section, qui s'intitule Facteurs de risque qui évoluent, contient un certain nombre d'éléments dynamiques. Par exemple, l'ESR-Voies de fait renferme des éléments servant à jauger l'acceptation de la responsabilité des voies de fait et les attitudes à l'égard de la violence dans les relations, tandis que les éléments de l'ESR-Agression sexuelle servent à évaluer les attitudes à l'égard des infractions à caractère sexuel et l'empathie à l'endroit des victimes de violence sexuelle.

Une fois mises au point, ces ESR ont été introduites dans le système de classification des délinquants en 1997. La politique exigeait que tous les délinquants sexuels soient évalués au moyen de l'ESR-Agression sexuelle, que les partenaires violents le soient au moyen de l'ESR-VC et que les délinquants violents dont le crime n'était ni à caractère sexuel ni à caractère familial le soient au moyen de l'ESR-Voies de fait. Il fallait qu'au moins un des critères suivants soit présent pour déterminer si le délinquant allait être évalué au moyen de l'ESR : 1) un crime de violence était à l'origine de la peine; 2) il y avait eu condamnation pour acte de violence au cours des cinq années précédentes; 3) une inquiétude existait quant à la possibilité d'actes de violence, d'où la présence d'un facteur de dérogation. On s'attendait à ce que le personnel procède à l'ESR pertinente et se serve des renseignements obtenus pour décider de la classification. Au cours des séances de formation, les employés se sont également fait dire que les ESR n'étaient pas validées et qu'il fallait donc s'en servir avec prudence. C'est la recherche qui a finalement permis d'évaluer la validité prédictive des ESR.

En 2002, Karl Hanson a évalué la validité prédictive de l'ESR-Agression sexuelle auprès de 204 délinquants du Manitoba — des adultes de sexe masculin. Il a constaté l'absence de corrélation significative entre l'ESR-Agression sexuelle et la récidive à caractère sexuel, avec violence ou d'ordre général, d'une part, et la présence d'un faible degré d'association avec la récidive, quelle qu'en soit la forme, ce qui incluait les manquements aux conditions de la libération conditionnelle. Seulement un des 12 éléments — l'apparition précoce de l'infraction sexuelle — avait une corrélation significative avec la récidive sexuelle. Cette évaluation a entraîné une modification de la politique concernant l'évaluation spécialisée des délinquants sexuels; ainsi l'évaluation au moyen de l'ESR-Agression sexuelle se fait-elle désormais uniquement aux fins de planification clinique.

### *La présente étude*

L'ESR-Voies de fait et l'ESR-VC n'avaient jamais été validées. Le présent rapport décrit deux études qui évaluent la validité prédictive de l'ESR-Voies de fait et de l'ESR-VC. Chacune d'elles comporte deux objectifs généraux. Le premier consiste à évaluer la capacité qu'ont les échelles d'ESR de prévoir le type de récidive précis qu'elles sont censées prévoir et à suggérer des améliorations à apporter. Le second consiste à évaluer les avantages du recours à des évaluations spécialisées dans le cas des délinquants violents que ne procurerait pas la simple administration de l'Évaluation primaire du risque, si avantages il y a.

C'est le ministère de la Justice du Manitoba (Services correctionnels) qui nous a fourni les données découlant de l'EPR et de l'ESR. Celles-ci portent sur deux échantillons distincts de délinquants adultes : l'un composé de probationnaires généralement violents, et l'autre constitué de partenaires

violents. Des dossiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au Centre d'information de la police canadienne (CIPC), nous avons tiré de l'information sur la récidive. En outre, dans le cas de l'échantillon de délinquants qui ont agressé leur conjoint, nous avons recueilli des renseignements détaillés au sujet de la récidive en matière de violence conjugale grâce au système informatisé de gestion des délinquants du Manitoba (COMS).

## Première étude : Évaluation de l'ESR-Voies de fait

### Méthode

#### *Participants*

La première étude a porté sur 444 probationnaires (246 hommes et 198 femmes) au sujet de qui nous avions les dossiers judiciaires de la GRC. Ces délinquants ont été évalués entre mai 1996 et octobre 2000, ce qui nous a permis de les suivre pendant au moins deux ans. La grande proportion de délinquantes s'explique vraisemblablement par notre échantillonnage de probationnaires. Dans un échantillon de détenus à qui on a fait subir l'ESR-Voies de fait, la proportion de délinquants de sexe masculin est beaucoup plus élevée (183 délinquants par opposition à 36 délinquantes).

Les délinquants ont été évalués au moyen de l'EPR et de l'ESR-Voies de fait (conformément aux directives de la politique) pour l'une des trois raisons suivantes : a) ils étaient sous le coup d'une condamnation pour crime de violence (ce qui exclut les voies de fait contre le conjoint et les infractions sexuelles) ($n$ = 383 : 86 %); b) ils avaient déjà été condamnés pour voies de fait au cours des cinq années qui ont suivi la condamnation actuelle pour crime non violent ($n$ = 32 : 7 %); c) ils ne réunissaient ni l'un ni l'autre critère mais soulevaient l'inquiétude du personnel à cause de leur propension à la violence ($n$ = 29 : 7 %). L'âge moyen à l'évaluation était de 29,6 ans (écart type = 9,1). Sur le plan de l'âge, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les hommes ($M$ = 29,8; écart type = 9,9) et les femmes ($M$ = 29,4; écart type = 8,0).

#### *Instruments d'évaluation du risque*

L'Évaluation primaire du risque (EPR). L'EPR comprend les 15 éléments suivants : changements d'adresse, temps passé au travail, consommation de drogue ou d'alcool, attitude, âge, sexe, nombre de condamnations antérieures, types de condamnations antérieures, relations familiales/conjugales, situation financière, stabilité affective, aptitude mentale, pairs/compagnons, emploi, compétences scolaires et professionnelles. On attribue la cote 0 ou 1 ou la cote 0, 1 ou 2 à la plupart des éléments. Dans le cas d'un élément (le type de condamnations antérieures), les cotes vont de 0 à 3. On obtient le pointage total en faisant la somme de tous les éléments, les résultats pouvant aller de 0 à 22. Le risque de récidive est considéré comme faible si le résultat obtenu est de 5 ou moins, comme moyen s'il se situe entre 6 et 11, et comme élevé s'il est de 12 ou plus.

Dans le présent échantillon, le score moyen à l'EPR est de 9,6 (écart type = 3,8). Le score moyen pour les hommes ($n$ = 246) atteint 10,9 (écart type = 3,7); quant au score moyen pour les femmes ($n$ = 198), il se chiffre à 7,9 (écart type = 3,3), soit nettement moins ($t$ = 8,6, $p < 0,01$) que pour les hommes.

L'ESR-Voies de fait. L'ESR-Voies de fait comprend 11 éléments. Les cinq premiers constituent la section Antécédents en matière de facteurs de risque : condamnation actuelle, condamnations antérieures pour voies de fait, antécédents en matière de comportement agressif, utilisation d'armes, et non-respect de l'interdiction d'établir des contacts. Les scores associés à chacun de ces éléments sont 0, 2 ou 4, sauf pour l'utilisation d'armes dont la cote est 0, 1, ou 2. Les six autres éléments constituent la section Facteurs de risque qui évoluent : acceptation de la responsabilité, empathie envers la victime, attitudes à l'égard de la violence, sensibilité aux signaux avertisseurs, aptitudes pour la prévention de la rechute et motivation à l'égard du traitement. Les scores associés à ces éléments sont 0, 1 ou 2. Le pointage total à l'ESR-Voies de fait est égal à la somme de tous les éléments, et les notes varient de 0 à 30. Le risque de récidive avec violence est considéré comme faible si le résultat est de 9 ou moins, comme moyen s'il se situe entre 10 et 19, et comme élevé s'il est de 20 ou plus.

Dans le présent échantillon, le score moyen à l'ESR-Voies de fait est de 13,9 (écart type = 5,7). Les hommes ($n$ = 246) y obtiennent des résultats nettement supérieurs à ceux des femmes ($n$ = 198) (15,3 [écart type = 5,8] contre 12,1 [écart type = 5,1], $t = 6,1$, $p < 0,01$). Quant à la corrélation entre l'EPR et l'ESR-Voies de fait, elle est de 0,57, $p < 0,01$.

***Mesure de la récidive***

Dans le cas de chaque délinquant, les renseignements sur la récidive ont été codés à partir des dossiers du CIPC. La récidive générale se définit comme suit : toute nouvelle condamnation (y compris les manquements aux conditions de la libération conditionnelle) survenue dans les deux ans suivant la date d'évaluation. Le taux de récidive générale s'établit à 44,6 %, et celui des hommes est nettement supérieur à celui des femmes (55,3 % contre 31,3 %; $\chi^2 (1, N = 444) = 25,5$, $p < 0,01$).

Par récidive avec violence, on entend toute condamnation pour crime de violence (voies de fait, vol qualifié, infraction sexuelle, infraction à l'aide d'une arme ou menace, par exemple) survenue dans les deux ans suivant la date d'évaluation. Le taux de récidive avec violence se chiffre à 24,3 % dans l'ensemble. Les probationnaires de sexe masculin ont récidivé dans une plus grande proportion que les femmes (32,9 % contre 13,6 %; $\chi^2 (1, N = 444) = 22,1$, $p < 0,01$). Chez les délinquants pour qui l'infraction à l'origine de la peine est un crime de violence ($n$ = 383), le taux de récidive avec violence est de 24,0 %; par contre, chez ceux qui purgent une peine à cause d'un crime sans violence ($n$ = 61) mais qui ont des antécédents de violence ou qui ont causé des inquiétudes au personnel, le taux de récidive atteint 26,2 %.

***Évaluation de la validité prédictive***

Le pointage total à l'EPR et à l'ESR-Voies de fait est lié de façon significative tant à la récidive générale qu'à la récidive avec violence (voir tableau 1). En outre, il ressort des analyses de corrélation de Pearson que les instruments de mesure donnent d'aussi bons résultats pour les délinquantes que pour les délinquants. Toutefois, l'analyse des données selon le niveau de risque ne donne pas des résultats aussi homogènes. Les taux de récidive avec violence pour les trois niveaux de risque de l'ESR-Voies de fait sont significativement différents les uns des autres mais ils ne le sont pas dans le cas de l'EPR. À l'analyse des taux de récidive avec violence chez les hommes, c'est l'EPR qui montre une augmentation statistiquement significative de la récidive avec violence à tous les niveaux de risque, et non l'ESR-Voies de fait. Chez les délinquantes, les taux de récidive avec violence selon l'EPR et l'ESR-Voies de fait augmentent, mais pas d'une manière graduelle qui soit statistiquement significative. Par exemple, à l'ESR-Voies de fait, le taux de récidive avec violence chez les délinquantes à risque élevé (28,6 %) est nettement plus élevé que chez les délinquantes à faible risque

(10,3 %), mais il n'est pas statistiquement différent du taux obtenu par les délinquantes à risque moyen (12,8 %). En conséquence, les scores-seuils actuels pour l'EPR et l'ESR-Voies de fait ne sont pas très utiles pour la classification des délinquants.

*Tableau 1. Coefficients de corrélation* r *de Pearson entre l'EPR et l'ESR-Voies de fait, d'un côté, et la récidive générale, la récidive avec violence et les taux de récidive avec violence, de l'autre, selon le niveau de risque*

| Échantillon | Toute forme de récidive *r* (IC) | Récidive avec violence *r* (IC) | Récidive avec violence, selon le niveau de risque % (n) a) Faible | b) Moyen | c) Élevé | *Différences entre les groupes* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Au complet (N=444)** | | | | | | |
| EPR | 0,43** (0,35 - 0,50) | 0,30** (0,21 - 0,38) | 9,3 (75) | 18,6 (220) | 40,3 (149) | c > (b = a) |
| ESR-Voies de fait | 0,38** (0,29 - 0,45) | 0,30** (0,21 - 0,38) | 9,7 (113) | 25,7 (245) | 39,5 (86) | c > b > a |
| **Hommes (N = 246)** | | | | | | |
| EPR | 0,40** (0,29 - 0,50) | 0,26** (0,14 - 0,37) | 4,3 (23) | 27,4 (106) | 43,6 (117) | c > b > a |
| ESR-Voies de fait | 0,33** (0,22 - 0,44) | 0,28** (0,16 - 0,39) | 8,9 (45) | 36,0 (136) | 43,1 (65) | (c = b) > a |
| **Femmes (N = 198)** | | | | | | |
| EPR | 0,33** (0,20 - 0,45) | 0,18* (0,04 - 0,31) | 11,5 (52) | 10,5 (114) | 28,1 (32) | c > (a = b) |
| ESR-Voies de fait | 0,33** (0,20 - 0,45) | 0,21** (0,07 - 0,34) | 10,3 (68) | 12,8 (109) | 28,6 (21) | c > (a = b) |

**Notes :** * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; IC = intervalle de confiance de 95 %.

Comme il existe une corrélation significative entre l'EPR et l'ESR-Voies de fait ($r = 0,57$, $p < 0,01$), nous avons examiné l'utilité prédictive relative de la combinaison des deux instruments au moyen d'une analyse de régression multiple. Cette technique permet d'évaluer la puissance de la combinaison d'instruments de mesure multiples (dans notre cas, l'EPR et l'ESR-Voies de fait) pour prévoir le résultat (c.-à-d. la récidive avec violence). D'après les résultats des analyses de régression multiple, bien que l'ESR-Voies de fait améliore la prévision de la récidive avec violence ($R^2_{changement} = 0,03$; $p < 0,01$), l'augmentation de la puissance de prévision découlant de la combinaison des deux instruments est assez faible ($R_{EPR\ et\ ESR\text{-}Voies\ de\ fait} = 0,34$, $p < 0,01$), en comparaison de la puissance de prévision de chaque instrument pris isolément ($r_{EPR} = 0,30$, $p < 0,01$ et $r_{ESR\text{-}Voies\ de\ fait} = 0,30$, $p < 0,01$).

### *Y a-t-il moyen d'améliorer l'évaluation du risque dans le cas des délinquants violents?*

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la notion d'évaluation spécialisée applicable à des sous-groupes spécifiques de délinquants a donné naissance à un certain nombre d'instruments d'évaluation du risque et des besoins conçus spécialement pour prévoir des types spécifiques d'activités criminelles. L'ESR-Voies de fait est l'un de ces instruments spécialisés conçus pour prévoir

la récidive avec violence. Les instruments d'évaluation du risque et des besoins conçus spécialement en fonction de la violence sont-ils oui ou non supérieurs aux instruments généraux dans leurs prévisions? La question fait l'objet de débats dans les publications, particulièrement en ce qui concerne la prévision de la violence (Gendreau, Goggin et Smith, 2002). Les résultats actuels, qui démontrent que l'EPR — un instrument d'évaluation général — donne des résultats tout aussi bons que l'ESR-Voies de fait, portent à croire que, dans ce cas, un instrument spécialisé n'améliore guère la prévision de la récidive avec violence.

Il y a néanmoins possibilité d'améliorer les évaluations de la récidive avec violence. De deux choses l'une : ou bien nous essayons d'améliorer l'ESR-Voies de fait en en modifiant les éléments constitutifs; ou bien nous intégrons les meilleurs éléments de l'ESR-Voies de fait dans l'EPR. Nous allons maintenant décrire ces deux façons de procéder.

L'amélioration de l'ESR-Voies de fait par modification de son contenu. Nous avons procédé à une analyse afin de déterminer la relation entre chacun des éléments de l'ESR-Voies de fait et la récidive avec violence. Cette analyse des éléments avait pour objectif d'évaluer la contribution de chacun à la prévision de la récidive avec violence. Comme les tendances des corrélations sont à peu près identiques chez les hommes et les femmes, nous avons combiné tous les délinquants dans les analyses subséquentes.

Nous avons calculé les corrélations entre chacun des 11 éléments de l'ESR-Voies de fait et la récidive avec violence. De plus, nous avons examiné les taux de récidive associés à chaque score qu'un élément était susceptible de mériter. Chaque élément a été évalué en fonction : a) de son degré d'association avec la récidive avec violence; b) des taux de récidive avec violence observés pour chaque score qu'il était susceptible d'obtenir. L'élément a été jugé adéquat s'il y avait corrélation positive de 0,10 ou plus avec la récidive avec violence, d'une part, et augmentation de la récidive avec violence observable pour toutes les cotes attribuées à cet élément, d'autre part, ainsi qu'une différence de 10 % ou plus entre le plus haut et le plus bas score obtenu par l'élément en question.

On trouvera du côté gauche du tableau 2 les corrélations entre les antécédents en matière de facteurs de risque et la récidive avec violence ainsi que les taux de récidive correspondant à chaque score de l'élément. Quant aux corrélations entre les éléments dynamiques, la récidive avec violence et les taux de récidive correspondants, elles se trouvent du côté droit.

Seulement trois éléments de l'ESR-Voies de fait ne sont pas associés de façon significative à la récidive avec violence : la condamnation actuelle, le non-respect de l'interdiction d'établir des contacts et la sensibilité aux signaux avertisseurs. Les autres éléments sont liés de façon significative à la récidive avec violence ($p < 0,05$ ou $p < 0,01$), les corrélations se situant entre $r = 0,10$ et $r = 0,25$. De plus, dans le cas de la condamnation actuelle et du non-respect de l'interdiction d'établir des contacts, il n'y a pas d'augmentation progressive des taux de récidive avec violence du premier au deuxième puis du deuxième au troisième score.

Chez les probationnaires qui ont obtenu la note 0 pour le non-respect de l'interdiction d'établir des contacts, le taux de récidive avec violence (22,8 %) est inférieur à celui des probationnaires qui ont obtenu la note 4 (31,1 %), mais en fait, ce sont ceux qui ont obtenu la note 2 qui ont le taux de récidive avec violence le plus élevé (32,3 %). Conceptuellement, ce qu'on tente d'évaluer au moyen de cet élément, c'est la disposition à ne pas respecter l'interdiction d'établir des contacts, facteur présenté dans les recherches antérieures comme prédicteur de la récidive avec violence (Harris, Rice et Quinsey, 1993). Ces résultats portent à croire que l'on pourrait réviser cet élément afin d'évaluer

simplement la présence ou l'absence d'une quelconque forme de non-respect de l'interdiction d'établir des contacts, peu importe que le délinquant ait été arrêté ou non. La dichotomisation des résultats relatifs à cet élément ne révèle toutefois qu'un accroissement marginal de la corrélation entre celui-ci et la récidive avec violence ($r = 0{,}08$, *ns*).

*Tableau 2. Coefficients de corrélation de Pearson et taux de récidive avec violence relatifs aux éléments de l'ESR-Voies de fait (N = 444)*

| Antécédents en matière de facteurs de risque<br>Élément | Score | *n* | Récidive avec violence | Facteurs de risque qui évoluent<br>Élément | Score | *n* | Récidive avec violence |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Condamnation actuelle** | | | r = 0,01 | **Acceptation de la responsabilité** | | | r = 0,14** |
| Crime sans violence | 0 | 61 | 26,2 % | Acceptation complète ou partielle | 0 | 123 | 17,9 % |
| Menaces / v. de fait sans préjudice | 2 | 169 | 21,9 % | Acceptation partielle | 1 | 218 | 22,9 % |
| Menaces crédibles / préjudice | 4 | 55 | 25,7 % | Refus d'accepter sa responsabilité | 2 | 103 | 35,0 % |
| **Condamnations antérieures pour voies de fait** | | | r = 0,25* | **Empathie envers la victime** | | | r = 0,11* |
| Aucune / seulement la présente | 0 | 202 | 15,3 % | Empathie adéquate | 0 | 77 | 15,6 % |
| Une condamnation antérieure | 2 | 92 | 17,4 % | Empathie partielle | 1 | 185 | 23,8 % |
| Deux condamnations ou plus | 4 | 150 | 40,7 % | Empathie superficielle / pas d'emp. | 2 | 182 | 28,6 % |
| **Antécédents en matière de comportement agressif** | | | r = 0,24** | **Attitudes à l'égard de la violence** | | | r = 18** |
| Pas de preuve | 0 | 164 | 13,4 % | Défavorables à la violence | 0 | 132 | 12,9 % |
| Tentatives / menaces | 2 | 71 | 15,5 % | Appui minimal, faible | 1 | 219 | 27,4 % |
| Voies de fait par le passé | 4 | 209 | 35,9 % | Attitudes très favorables | 2 | 93 | 33,3 % |
| **Utilisation d'armes** | | | r = 0,10* | **Sensibilité aux signaux avertisseurs** | | | r = 0,08 |
| Pas d'utilisation d'armes | 0 | 279 | 20,4 % | Défavorables à la violence | 0 | 66 | 18,2 % |
| Menaces de recours à des armes | 1 | 56 | 33,9 % | Appui minimal, faible | 1 | 213 | 23,5 % |
| Utilisation d'armes pr faire du mal | 2 | 109 | 29,4 % | Attitudes très favorables | 2 | 165 | 27,9 % |
| **Non-respect de l'interdiction d'établir des contacts** | | | r = 0,07 | **Aptitudes pour la prévention de la rechute** | | | r = 0,18** |
| Pas de violation / d'ordonnance | 0 | 368 | 22,8 % | Évite soigneusement les situations | 0 | 99 | 16,2 % |
| Non-respect sans arrestation | 2 | 31 | 32,3 % | Se met rarement dans les situations | 1 | 189 | 19,6 % |
| Non-respect suivi d'arrestation | 4 | 45 | 31,1 % | Se met souvent dans les situations | 2 | 156 | 35,3 % |
| | | | | **Motivation à l'égard du traitement** | | | r = 0,22** |
| | | | | Motivé et coopératif | 0 | 208 | 15,9 % |
| | | | | Faible motivation, mais coopératif | 1 | 195 | 28,2 % |
| | | | | Peu disposé, refuse, a décroché | 2 | 41 | 48,8 % |

**Notes :** * $p < 0{,}05$; ** $p < 0{,}01$.

Finalement, malgré l'existence d'une corrélation significative entre l'utilisation d'armes et la récidive avec violence dans l'avenir, la discrimination dans les taux correspondant aux différents scores est faible (p. ex., les probationnaires qui ont obtenu 1 comme score ont un taux de 33,9 % , tandis que ceux qui ont obtenu 2 ont un taux de récidive avec violence de 29,4 %, ce qui est moindre). Encore une fois, la fusion des catégories « menace d'utilisation d'une arme » et « utilisation réelle d'une arme » pour simplifier la notation de cet élément, ce qui donne 0-1 comme possibilités de pointage, n'entraîne qu'une légère amélioration de l'exactitude de la prévision ($r = 0{,}12$, $p < 0{,}05$).

En somme, l'analyse des éléments invite à réviser l'ESR-Voies de fait comme suit. Premièrement, on retirerait « condamnation actuelle » de l'instrument, étant donné que cet élément s'est révélé de peu de valeur pour prévoir ou pour discriminer. Deuxièmement, on réviserait le pointage de deux éléments. Dans le cas de l'utilisation d'armes, on pourrait fusionner les anciennes cotes 1 et 2 (indicatives de l'utilisation d'une arme pour menacer ou faire du mal) et leur donner la cote 2. La cote 0 demeurerait telle quelle (elle signifie qu'il n'y a pas eu d'utilisation d'armes pour menacer ou faire du mal). Dans le cas du non-respect de l'interdiction d'établir des contacts, on pourrait fusionner les cotes 2 et 4 (indicatives d'une contravention à l'ordonnance portant interdiction d'établir des contacts, suivie ou non d'une arrestation) et leur attribuer un seul et unique score : 2.

Dans le but d'évaluer l'exactitude prédictive et discriminative de ces révisions apportées à l'ESR-Voies de fait, nous avons calculé un nouveau score (l'ESR-Voies de fait révisée). Cette échelle révisée est encore liée de façon significative à l'EPR ($r = 0,59$, $p < 0,01$). Son exactitude pour prévoir la récidive sous quelque forme que ce soit ($r = 0,38$, $p < 0,01$) et la récidive avec violence ($r = 0,31$, $p < 0,01$) ne montre cependant presque aucune amélioration comparativement à l'échelle originale ESR-Voies de fait (coefficients de corrélation de 0,38 et de 0,30 respectivement, $p < 0,01$). Finalement, nous avons procédé à une analyse de régression multiple en nous servant de l'EPR et de l'échelle ESR-Voies de fait révisée pour prévoir la récidive avec violence. Il en résulte que l'ESR-Voies de fait améliore de façon significative la prévision de récidive avec violence ($R^2_{changement} = 0,03$; $p < 0,01$). Toutefois, l'utilisation parallèle de l'EPR ne se traduit pas par une amélioration de l'exactitude prédictive d'ensemble de l'échelle révisée ($R_{EPR\ et\ échelle\ ESR\text{-}Voies\ de\ fait\ révisée} = 0,34$, $p < 0,01$) par comparaison avec l'échelle originale ($R_{EPR\ et\ ESR\text{-}Voies\ de\ fait} = 0,34$, $p < 0,01$).

L'amélioration de l'EPR. Dans la présente enquête, l'EPR a prévu la récidive avec violence aussi bien que l'ESR-Voies de fait, en dépit du fait que l'EPR ne contient aucun élément qui se rapporte spécifiquement au comportement violent. L'ajout de quelques éléments servant à évaluer la violence constitue donc une façon possible d'améliorer l'EPR. Par conséquent, nous avons effectué une analyse de l'ESR-Voies de fait qui visait à déterminer les éléments prédicteurs de la violence que l'on pourrait ajouter à l'EPR.

Dans une analyse de régression multiple, nous avons d'abord examiné l'ensemble des éléments de l'ESR-Voies de fait et choisi les meilleures variables explicatives. Nous avons procédé par degrés pour nous assurer que toute colinéarité entre les éléments serait prise en compte. Cette analyse a permis de faire ressortir deux variables explicatives importantes : les condamnations antérieures pour voies de fait ($b = 0,231$; $t = 5,08$; $p < 0,01$), d'une part, et la motivation à l'égard du traitement ($b = 0,197$; $t = 4,34$; $p < 0,01$), d'autre part. Un troisième élément — les antécédents en matière de comportement agressif — est presque statistiquement significatif ($b = 0,113$; $t = 1,92$; $p = 0,056$). Pris ensemble, ces trois éléments ont une relation significative avec la récidive avec violence ($R = 0,33$, $p < 0,01$). L'élément « condamnations antérieures pour voies de fait » sert à évaluer les voies de fait commises par le passé qui se sont soldées par des condamnations en bonne et due forme; quant à l'élément « antécédents en matière de comportement agressif », il sert à évaluer les voies de fait (ou menaces de voies de fait) survenues par le passé qui n'ont pas donné lieu à des condamnations officielles.

Nous avons ensuite ajouté la somme de ces trois éléments au pointage total de l'EPR et nous avons évalué l'exactitude de cette échelle EPR améliorée (l'échelle EPR originale, assortie des trois éléments). Nous présentons au tableau 3 à la fois les coefficients de corrélation de Pearson et les surfaces sous la courbe de la fonction d'efficacité du récepteur. Une analyse de cette fonction est insensible aux taux de base et aux rapports de sélection. Une surface sous la courbe de 1,0 représente

une prévision parfaite, alors qu'une surface sous la courbe de 0,50 représente le hasard. Selon les deux types d'analyse statistique, l'échelle EPR améliorée établit un lien avec la récidive avec violence aussi bien qu'avec toute forme de récidive. Toutefois, comme l'indique le chevauchement des intervalles de confiance, l'échelle EPR améliorée ne donne pas de meilleurs résultats que l'échelle EPR originale ou que l'ESR-Voies de fait.

*Tableau 3. Estimations de la validité prédictive de l'EPR, de l'ESR-Voies de fait et de l'échelle EPR améliorée*

| | **Toute forme de récidive** | | **Récidive avec violence** | | **Toute forme de récidive** | | **Récidive avec violence** | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *r* | (IC) | *r* | (IC) | SSC* | (IC) | SSC* | (IC) |
| EPR | 0,43 | (0,35-0,50) | 0,30 | (0,21-0,38) | 0,74 | (0,70-0,79) | 0,69 | (0,64-0,75) |
| ESR-Voies de fait | 0,30 | (0,21-0,38) | 0,30 | (0,21-0,38) | 0,72 | (0,67-0,76) | 0,70 | (0,64-0,75) |
| EPR améliorée | 0,46 | (0,40-0,52) | 0,34 | (0,26-0,42) | 0,77 | (0,72-0,81) | 0,73 | (0,67-0,78) |

**Notes :** Toutes les estimations de la validité prédictive sont significatives ($p < 0,01$); IC = intervalle de confiance de 95 %; *SSC = surface sous la courbe.

***Discussion***

L'évaluation spécialisée du risque et des besoins a deux fins principales. Premièrement, la prévision d'un type précis de récidive avec une nette supériorité par rapport à une échelle générale d'évaluation du risque de récidive et des besoins. Deuxièmement, l'amélioration des décisions concernant la gestion des cas grâce à la détermination des besoins et des objectifs pertinents en matière de gestion des cas, d'une part, et à l'assignation des niveaux de surveillance et de traitement adéquats, d'autre part. Dans le cas de l'ESR-Voies de fait, l'accent est mis sur les délinquants généralement violents et la récidive avec violence.

Contrairement à la croyance selon laquelle les instruments de nature générale qui servent à l'évaluation du risque et des besoins ne sont pas bien adaptés pour prévoir la violence, les résultats de la première étude révèlent que l'EPR permet effectivement de prévoir la récidive avec violence tout aussi bien que l'ESR-Voies de fait, un outil spécialisé destiné à évaluer la violence. Selon une étude détaillée de l'ESR-Voies de fait, on pourrait en retirer un élément parce qu'il n'est aucunement associé à la récidive avec violence; on pourrait aussi simplifier la notation de deux autres éléments sans diminuer pour autant la validité prédictive de cet instrument. Cela n'entraîne cependant pas d'amélioration appréciable de l'exactitude prédictive de l'échelle ESR-Voies de fait révisée.

Bien que les scores obtenus selon l'EPR et l'ESR-Voies de fait prévoient tout aussi bien l'un que l'autre la récidive avec violence, nous nous sommes demandés si la combinaison des deux instruments améliorerait la prévision de la récidive avec violence. Il ressort des analyses de régression multiples que la combinaison des résultats de l'EPR et de l'ESR-Voies de fait (ou de sa version révisée) entraîne une amélioration significative, mais relativement mineure, de la prévision de la récidive avec violence.

Enfin, nous nous sommes penchés sur une des faiblesses de l'EPR (c.-à-d. sur l'absence d'éléments ayant un lien direct avec la violence) en désignant trois éléments de l'ESR-Voies de fait qui pourraient être ajoutés à l'EPR. Toutefois, le pointage total selon l'échelle EPR améliorée ne fournit pas de meilleures prévisions que l'échelle EPR originale.

## Deuxième étude : Évaluation de l'ESR-VC

### Méthode

***Participants***

Au total, 613 probationnaires (502 hommes et 111 femmes) ont servi de base à l'analyse. Ceux-ci ont été évalués avant l'an 2000 (entre octobre 1996 et décembre 1999) pour que le suivi se fasse pendant au moins deux ans.

Les probationnaires ont été évalués au moyen de l'EPR et l'ESR-VC (conformément aux lignes directrices de la politique) pour l'une des raisons suivantes : a) ils étaient sous le coup d'une condamnation pour voies de fait contre leur conjoint ($n$ = 542 : 88 %); b) ils avaient déjà été condamnés pour voies de fait contre leur conjoint au cours des cinq ans qui ont précédé leur condamnation actuelle pour infraction avec violence contre une personne autre que leur conjoint ($n$ = 38 : 6 %); c) ils ne répondaient à aucun de ces critères, mais le personnel s'inquiétait de leur propension à la violence envers leur conjoint ($n$ = 33 : 5 %). L'âge moyen à l'évaluation était de 32,7 ans dans l'ensemble (écart type = 9,0), soit 32,8 ans pour les hommes (écart type = 9,1) et 32,2 ans pour les femmes (écart type = 8,4) ($t$ = 0,66; *ns*).

***Instruments d'évaluation du risque***

*Évaluation primaire du risque (EPR).* Le pointage moyen à l'EPR était de 9,6 (écart type = 3,6), 13,2 % des probationnaires ($n$ = 81) se trouvant dans la catégorie dite à faible risque, 58,6 % ($n$ = 359) dans la catégorie dite à risque moyen et 28,2 % ($n$ = 173) dans la catégorie dite à risque élevé. Sur l'échelle EPR, les hommes ($M$ = 9,7; écart type = 3,6) ont obtenu un pointage nettement supérieur ($t$ = 2,23, $p < 0,05$) à celui des femmes ($M$ = 8,9; écart type = 3,4).

*L'ESR-VC.* L'ESR-VC comprend 12 éléments. Les six premiers constituent la section Antécédents en matière de facteurs de risque : condamnations actuelles, condamnations antérieures pour violence envers le conjoint, antécédents en matière de comportement agressif, utilisation d'armes, pensées suicidaires et tentatives de suicide. Les scores associés à chacun de ces éléments sont 0, 2 ou 4, sauf dans le cas de l'utilisation d'armes dont la cote est 0, 1, ou 2. Les six autres éléments constituent la section Facteurs de risque qui évoluent : acceptation de la responsabilité, empathie envers la victime, attitudes à l'égard de la violence, sensibilité aux signaux avertisseurs, aptitudes pour la prévention de la rechute et motivation à l'égard du traitement. Les scores associés à ces éléments sont 0, 1, ou 2. Le pointage total à l'ESR-VC est égal à la somme de tous les éléments, et les notes varient de 0 à 34. Le risque de récidive en matière de violence conjugale est considéré comme faible si le résultat est de 10 ou moins, comme moyen s'il se situe entre 11 et 20, et comme élevé s'il est de 21 ou plus.

Le score moyen à l'ESR-VC est de 14,9 (écart type = 5,5), et 21 % ($n$ = 129) des délinquants sont dits à faible risque, 61 % ($n$ = 376) à risque moyen, et 18 % ($n$ = 108) à risque élevé. Il n'y a pas de

différence significative dans le pointage obtenu à l'ESR-VC ($t = 1,74$, *ns*) entre les hommes ($M = 15,1$; écart type = 5,6) et les femmes ($M = 14,1$; écart type = 4,8). Il existe une corrélation significative entre l'EPR et l'ESR-VC ($r = 0,50$, $p < 0,01$).

***Mesure de la récidive***

Le codage de l'information sur la récidive s'est fait à partir des dossiers du CIPC, et les renseignements détaillés concernant la récidive dans la violence conjugale ont été tirés du système informatisé de gestion des délinquants du Manitoba (COMS). Nous avons reçu les dossiers du CIPC le 30 octobre 2002; c'est la GRC qui nous les a fait parvenir. Nous avons eu accès au COMS dans le courant de l'été 2003, et nous avons consigné l'information allant jusqu'au 30 octobre 2002 inclusivement. Tous les délinquants ont fait l'objet d'une période minimale de suivi de deux ans à partir de la date de leur évaluation.

La récidive générale se définit comme suit : toute nouvelle condamnation (y compris les manquements aux conditions de la libération conditionnelle) survenue dans les deux ans suivant la date d'évaluation. Le taux de récidive générale s'établit à 36,1 % dans l'ensemble, et il n'y a pas de différence significative entre les hommes (37,5 %) et les femmes (29,7 %).

Par récidive avec violence, on entend toute condamnation pour crime de violence (voies de fait, menaces, vol qualifié, agression sexuelle ou infraction à l'aide d'une arme, par exemple) survenue dans les deux ans suivant la date d'évaluation, qu'elle ait ou non un lien avec le foyer. Le taux de récidive avec violence dans l'ensemble de l'échantillon se chiffre à 15,0 %, les hommes ayant un taux nettement supérieur (16,9 %) à celui des femmes (6,3 %). Il n'y a pas de différence significative dans les taux de récidive dans la violence entre les délinquants pour qui la violence conjugale est l'infraction à l'origine de la peine ($n = 542$; récidive avec violence = 15,5 %) et ceux qui ont été condamnés pour violence à l'égard d'une personne autre que leur conjoint, mais qui ont des antécédents en matière de violence conjugale ou qui suscitent des inquiétudes de la part du personnel ($n = 71$; récidive avec violence = 11,3 %).

Par récidive dans la violence conjugale, on entend toute *arrestation* ayant un lien avec la violence conjugale (voies de fait, menaces, harcèlement criminel, non-respect de l'interdiction d'établir des contacts, par exemple) survenue dans les deux ans suivant la date d'évaluation. Nous avons choisi l'arrestation de préférence à la condamnation afin d'augmenter le taux de base. Toutefois, les taux de base en matière de violence conjugale demeurent relativement faibles, même en prenant l'arrestation comme critère de résultat. Dans l'ensemble, le taux de récidive dans la violence conjugale s'établit à 11,4 %, les hommes ayant un taux nettement supérieur (13,1 %) à celui des femmes (3,6 %). Il n'y a pas de différence significative dans les taux de récidive dans la violence conjugale entre les délinquants pour qui la violence familiale est l'infraction à l'origine de la peine ($n = 542$; récidive dans la violence conjugale = 12,0 %) et ceux qui ont été condamnés pour violence à l'égard d'une personne autre que leur conjoint, mais qui ont des antécédents en matière de violence conjugale ou qui suscitent des inquiétudes de la part du personnel ($n = 71$; récidive dans la violence conjugale = 7,0 %).

***Évaluation de la validité prédictive***

Afin d'évaluer l'exactitude prédictive de l'EPR et de l'ESR-VC, nous avons calculé les coefficients de corrélation de Pearson entre les scores totaux obtenus au moyen de ces deux instruments et la récidive générale, la récidive avec violence et la récidive dans la violence conjugale. Les résultats sont présentés au tableau 4. De plus, en ce qui concerne la prévision de la récidive dans la violence conjugale, la surface sous la courbe est de 0,62 (intervalle de confiance = 0,55 – 0,68) dans le cas de

l'EPR, et de 0,61 dans celui de l'ESR-VC (intervalle de confiance = 0,54 – 0,68). L'EPR et l'ESR-VC sont liées de façon significative à toutes les mesures de résultat. Cette tendance s'observe également chez les délinquants de sexe masculin, mais non chez les délinquantes, phénomène attribuable sans doute à la petitesse de l'échantillon de délinquantes et aux très faibles taux de récidive de base parmi elles (on ne compte que sept délinquantes qui ont récidivé avec violence et seulement quatre femmes qui ont récidivé dans la violence conjugale). Comme il y a si peu de délinquantes qui ont récidivé dans la violence envers leur conjoint, le reste des résultats est basé uniquement sur les délinquants de sexe masculin.

Aux trois niveaux de risque définis dans chaque instrument, nous n'observons pas de progression graduelle, ordonnée, des taux de récidive dans la violence conjugale qui soit statistiquement significative. C'est uniquement aux niveaux de risque extrêmes que les taux de violence conjugale sont statistiquement significatifs, selon nos observations. Les délinquants dits à risque élevé selon l'EPR présentent un taux de récidive dans la violence conjugale nettement plus élevé (17,6 %) que les délinquants de sexe masculin dits à faible risque (6,3 %); quant aux délinquants dits à risque élevé selon l'ESR-VC, ils affichent un taux de récidive dans la violence conjugale supérieur (20,8 %) à celui des délinquants dits à faible risque (9,3 %) ou à risque moyen (12,1 %).

Nous avons en outre examiné l'utilité prédictive relative de la combinaison des deux instruments au moyen d'une analyse de régression multiple (uniquement pour les délinquants de sexe masculin). Dans cette analyse, nous avons évalué la puissance de la combinaison de l'EPR et de l'ESR-VC pour prévoir la récidive dans la violence conjugale. D'après les résultats des analyses de régression multiple, l'ESR-VC ne permet pas de prévoir la récidive dans la violence conjugale mieux que l'EPR ($R^2_{changement} = 0{,}01$; $p > 0{,}05$).

***Analyse des éléments de l'ESR-VC***

Le score total à l'ESR-VC est lié de façon significative à la récidive dans la violence conjugale, mais les estimations de la validité prédictive sont faibles et ne sont pas significativement supérieures à celles obtenues par l'EPR prise isolément. Nous avons procédé à une analyse élément par élément en utilisant la même méthode que dans la première étude, mais en adoptant la récidive dans la violence conjugale comme critère. Il ressort de l'analyse qu'un seul élément — le non-respect de l'interdiction d'établir des contacts — présente un degré d'association à la récidive dans la violence conjugale qui soit statistiquement significatif ($r = 0{,}16$; $p < 0{,}01$). Dans le cas des 11 autres éléments, les corrélations avec la récidive dans la violence conjugale varient entre $r = -0{,}01$ et $r = 0{,}06$ (aucune n'est statistiquement significative).

*Tableau 4. Coefficients de corrélation* r *de Pearson entre l'EPR et l'ESR-VC, d'un côté, et la récidive générale, la récidive avec violence et la récidive dans la violence conjugale et les taux de récidive dans la violence conjugale, de l'autre, selon le niveau de risque*

| | Toute forme de récidive *r* (IC) | Récidive avec violence *r* (IC) | Récidive dans la violence conjugale *r* (IC) | Récidive dans la violence conjugale, selon le niveau de risque % (n) a. Faible | b. Moyen | c. Élevé | *Différences entre les groupes* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Échantillon (N= 613)** | | | | | | | |
| EPR | 0,25** (0,17 - 0,32) | 0,15** (0,07 - 0,22) | 0,12** (0,04 - 0,20) | 4,9 (81) | 10,6 (359) | 16,2 (173) | (c = b) > a |
| ESR-VC | 0,17** (0,09 - 0,25) | 0,15** (0,07 - 0,22) | 0,13** (0,05 - 0,20) | 8,5 (129) | 10,4 (376) | 18,5 (108) | c > (b = a) |
| **Hommes (N = 502)** | | | | | | | |
| EPR | 0,27** (0,18 - 0,35) | 0,16** (0,07 - 0,24) | 0,12** (0,03 - 0,20) | 6,3 (63) | 12,4 (291) | 17,6 (148) | (c = b) > a |
| ESR-VC | 0,17** (0,08 - 0,25) | 0,17** (0,08 - 0,25) | 0,13** (0,04 - 0,21) | 9,3 (108) | 12,1 (298) | 20,8 (96) | c > (b = a) |
| **Femmes (N = 111)** | | | | | | | |
| EPR | 0,14 (–0,05 - 0,32) | 0,02 (–0,17 - 0,20) | 0,09 (–0,10 - 0,27) | 0 (18) | 2,9 (68) | 8,0 (25) | S/O |
| ESR-VC | 0,15 (–0,03 - 0,33) | –0,05 (–0,24 - 0,14) | 0,06 (–0,13 - 0,24) | 4,8 (21) | 3,8 (78) | 0 (12) | S/O |

**Notes :** * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; IC = intervalle de confiance de 95 %; S/O = sans objet à cause de la petite taille des cellules.

### *Discussion*

Les résultats de la deuxième étude fournissent un faible appui empirique à l'utilisation de l'ESR-VC pour identifier les délinquants violents à l'égard de leur conjoint à l'un ou l'autre niveau de risque. Malgré l'existence d'une corrélation significative entre l'ESR-VC et la récidive dans la violence conjugale, la relation est ténue et ne diffère pas de celle obtenue dans le cas de l'EPR. De plus, l'ESR-VC ne parvient pas à montrer l'existence d'une augmentation de la récidive dans la violence conjugale ordonnée et graduelle d'un niveau à l'autre, qui soit statistiquement significative. Seuls les délinquants dits à risque élevé selon l'ESR-VC présentent, en matière de récidive dans la violence conjugale, des scores supérieurs à ceux des délinquants dits à faible risque ou à risque moyen. En outre, il ressort de l'analyse élément par élément qu'un seul des 12 éléments de l'ESR-VC prévoit la récidive avec violence conjugale.

Dans l'ensemble, ces résultats donnent à penser qu'il y a lieu de se pencher sur d'autres mesures d'évaluation du risque de violence conjugale chez les délinquants violents à l'égard de leur conjoint. Il existe certains instruments de mesure tels que l'Évaluation du risque de violence conjugale (inventaire ERVC : Kropp, Hart, Webster et Eaves, 1999) et l'Évaluation du risque de violence familiale en Ontario (ERVFO; Hilton, Harris, Rice, Lang et Cormier, à paraître). Ces instruments sont relativement nouveaux, cependant, et ils requièrent de nouvelles validations. Autre possibilité : on pourrait mettre au point un nouvel instrument d'évaluation du risque et des besoins à l'intention des délinquants violents envers leur conjoint, instrument qui intégrerait les présentes conclusions et les résultats des nouvelles recherches auxquels les concepteurs de l'ESR-VC n'ont pas eu accès. Quelle que soit la

solution retenue, il faudra du temps et des ressources pour mettre en application un instrument d'évaluation du risque et des besoins qui soit valide et utile dans les cas de violence conjugale.

## Conclusions générales

Si elle est efficace, la gestion des cas protège la société en fournissant aux délinquants des services qui réduisent les probabilités de récidive de leur part. Pour chacun d'entre eux, il faut prendre des décisions concernant les programmes de réadaptation et le niveau de surveillance pertinents. On obtient des renseignements essentiels à la prise de ces décisions au moyen d'évaluations exactes et valides du risque de récidive et des besoins criminogènes des délinquants. Il existe certes des instruments d'évaluation du risque et des besoins qui ont été validés et grâce auxquels on évalue la récidive générale. Mais on se sert souvent d'outils spécialisés pour l'évaluation des délinquants violents parce que l'on croit que ces outils fournissent des renseignements qui permettent de prévoir la récidive avec violence de façon plus précise.

Au cours de la présente recherche comparative, nous nous sommes penchés sur la validité et l'utilité prédictives de deux instruments spécialisés servant à l'évaluation du risque et des besoins : l'ESR-Voies de fait, destinée aux délinquants généralement violents, et l'ESR-VC, destinée aux délinquants qui s'en sont pris à leur conjoint. Dans la première étude, nous avons constaté que l'EPR, à caractère général, et l'ESR-Voies de fait, un instrument spécialisé, permettaient tous deux de prévoir la récidive avec violence de façon modérée. Aucun de ces instruments n'est supérieur à l'autre, cependant. Même la combinaison des deux instruments n'améliore pas de façon sensible la prévision de la récidive avec violence. Les analyses de l'ESR-Voies de fait, élément par élément, nous ont amenés à éliminer un élément et à simplifier le pointage attribué à deux autres éléments, mais ces révisions n'ont pas entraîné d'augmentation sensible de la validité prédictive de l'instrument. Finalement, nous avons songé à intégrer à l'EPR trois éléments de l'ESR-Voies de fait, mais encore là, nous n'avons pas trouvé que l'échelle EPR révisée était supérieure à l'échelle EPR originale en ce qui a trait à l'exactitude des prévisions.

Dans la deuxième étude, nous avons examiné l'EPR et l'ESR-VC appliquées à des probationnaires violents envers leur conjoint. Comme dans la première étude, les deux instruments se valent pour prévoir la récidive dans la violence conjugale. Toutefois, les scores obtenus avec l'un et l'autre ne sont pas de très bons prédicteurs. Seulement un des 12 éléments de l'ESR-VC a permis de prévoir la récidive dans la violence conjugale. Dans l'ensemble, les résultats indiquent qu'avec ou sans l'EPR, l'ESR-VC n'ajoute pas grand-chose qui permette d'établir une distinction entre les groupes de délinquants, qui n'ont pas tous le même taux de récidive dans la violence conjugale. Nous en avons donc conclu qu'il fallait un autre instrument pour déterminer avec plus d'exactitude le risque que présentent les délinquants violents envers leur conjoint et les besoins de ces délinquants.

En conclusion, l'instrument général d'évaluation du risque et des besoins a donné des résultats tout aussi bons que ceux obtenus au moyen de deux instruments spécialisés, destinés à mesurer la récidive avec violence et la récidive dans la violence conjugale. Les résultats des deux études ne veulent pas nécessairement dire, cependant, que la mise au point d'échelles spécialisées pour l'évaluation du risque que présentent les délinquants a peu de chances de donner de meilleurs résultats que les instruments de nature générale. Ce qui pourrait avoir de l'importance, c'est le *type* de comportement que l'on prévoit. Les déterminants du comportement violent en général et du comportement marqué par des voies de fait ne diffèrent peut-être pas des prédicteurs des contraventions à la loi sans recours à

la violence. Il existe certaines preuves selon lesquelles les prédicteurs de la récidive générale, pris individuellement, sont les mêmes que ceux de la récidive avec violence (voir Bonta, Law et Hanson, 1998). Regroupés pour constituer des échelles d'évaluation du risque à caractère général, ces éléments servent à prévoir à la fois la récidive générale et la récidive avec violence (voir Gendreau, Goggin et Smith, 2002). Dans la présente étude, l'échelle EPR originale (surface sous la courbe = 0,69, intervalle de confiance = 0,64 – 0,75) a donné d'aussi bons résultats que le Guide d'évaluation du risque de violence, échelle largement utilisée et conçue spécifiquement pour prévoir la violence (surface sous la courbe = 0,72; http://www.mhcp-research.com/ragpage.htm).

Faut-il avoir des outils spécialisés pour s'attaquer à des types précis d'infraction avec violence? La question se pose. La récidive sexuelle est un exemple évident. Toutefois, même dans ce cas, certains travaux portent à croire que de telles évaluations spécialisées pourraient ne pas ajouter grand chose sur le plan de la prévision (Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Dans la deuxième étude, l'ESR-VC ne s'est pas révélée très bonne pour prévoir la violence conjugale. Mais l'EPR n'a pas donné non plus d'excellents résultats. Il existe cependant une autre étude qui fait appel à un instrument général pour l'évaluation du risque et des besoins des délinquants et selon laquelle cet instrument permet de prévoir la violence conjugale (Hanson et Wallace-Capretta, 2000). Dans le domaine de la prévision du risque de voies de fait envers le conjoint, la mise au point d'échelles n'a guère retenu l'attention, ce qui a de quoi surprendre (Dutton et Kropp, 2000). Il y a bien quelques études sur la validité prédictive de l'Évaluation du risque de violence conjugale, mais elles sont minées par la petitesse des échantillons (Grann et Wedin, 2002). Une récente étude au sujet de l'ERVFO (ODARA) paraît particulièrement prometteuse. À ce propos, Hilton et ses collègues (sous presse) font état d'une surface sous la courbe de 0,72 dans leur échantillon de contrevalidation. En général, il est particulièrement difficile de valider les échelles de violence conjugale parce que la police ne précise habituellement pas dans ses dossiers criminels officiels si l'infraction avec violence avait ou non un caractère familial. Il faut donc se donner beaucoup de mal pour trouver l'information ailleurs.

Finalement, une des leçons tirées de la recherche décrite dans ce rapport est que nous ne pouvons pas considérer comme admis un nouvel instrument d'évaluation du risque qui a été mis au point avec les meilleures intentions du monde et suivant les plus judicieux conseils de spécialistes que l'on pouvait obtenir à l'époque. Comme nous l'avons constaté dans ces deux études, on ne peut pas se permettre de sous-estimer le besoin d'évaluation empirique. Pour quelque organisme que ce soit, les pratiques exemplaires ont comme préalables la mise au point de méthodes d'évaluation et l'évaluation continue.

**Bibliographie**

ANDREWS, D. A. et J. BONTA. *The Psychology of Criminal Conduct*, 3e édition, Anderson Publishing Co., Cincinnati, Ohio, 2003.

BAIRD, S. C., R. C. HEINZ et B. J. BEMUS. *Project Report #14: A two-year follow-up*, Madison, Wisconsin, Department of Health and Social Sciences, Case Classification/Staff Deployment Project, Bureau of Community Corrections, 1979.

BARKWELL, L. *Offender classification and risk assessment*, Winnipeg, Community and Youth Corrections, 1991.

BONTA, J., M. LAW et K. HANSON. « The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis », *Psychological Bulletin*, vol. 123, 1998, p. 123-142.

BONTA, J., R. PARKINSON, B. PANG, L. BARKWELL et S. WALLACE-CAPRETTA. *The Revised Manitoba Classification System for Probationers*, rapport non publié, Ottawa, ministère du Solliciteur général du Canada, 1994.

DUTTON, D. G. et P. R. KROPP. « A review of domestic violence risk instruments », *Trauma, Violence, and Abuse*, vol. 1, 2000, p. 171-181.

GENDREAU, P., C. GOGGIN et P. SMITH. « Is the PCL-R really the "unparalleled" measure of offender risk? A lesson in knowledge cumulation », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 29, 2002, p. 397-426.

GENDREAU, P., T. LITTLE et C. GOGGIN. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! », *Criminology*, vol. 34, 1996, p. 575-607.

GLOVER, A. J., D. E. NICHOLSON, T. HEMMATI, G. A. BERNFELD et V. L. QUINSEY. « A comparison of predictors of general and violent recidivism among high risk federal offenders », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 29, 2002, p. 235-249.

GRANN. M. et I. WEDIN. « Risk factors for recidivism among spousal assault and spousal homicide offenders », *Psychology, Crime, and Law*, vol. 8, 2001, p. 5-23.

GROVE, W. M., D. H. ZALD, B. S. LEBOW, B. E. SNITZ et C. NELSON. « Clinical versus mechanical prediction: A meta-analysis », *Psychological Assessment*, vol. 12, 2000, p. 19-30.

HANSON, R. K. *Evaluation of Manitoba's Secondary Risk Assessment*, rapport non publié, ministère du Solliciteur général du Canada, 2002.

HANSON, R. K. et K. MORTON-BOURGON. *Les prédicteurs de la récidive sexuelle : une méta-analyse à jour* (Rapport pour spécialistes 2004-02), Ottawa, Sécurité publique et Protection civile Canada, 2004.

HANSON, R. K., K. E. MORTON et A. J. R. HARRIS. « Sexual offender recidivism risk: What we know and what we need to know », dans R. A. Prentky, E. S. Janus et M. C. Seto (dir.), *Sexually coercive behavior: Understanding and management*, Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 989, 2003, p. 154-166.

HANSON, R. K. et D. THORNTON. « Improving risk assessments for sex offenders: A comparison of three actuarial scales », *Law and Human Behavior*, vol. 24, 2000, p. 119-136.

HANSON, R. K. et S. WALLACE-CAPRETTA. *Prédire la récidive chez les hommes violents envers leur partenaire* (Rapport pour spécialistes 2000-06), Ottawa, ministère du Solliciteur général du Canada, 2000.

HARE, R. D. *The Hare Psychopathy Checklist – Revised*, Toronto, Multi-Health Systems, 1990.

HARRIS, G. T., M. E. RICE et V. I. QUINSEY. « Violent Recidivism of mentally disordered offenders: the development of a statistical prediction instrument », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 20, 1993, p. 315-335.

HILTON, N. Z., G. T. HARRIS, M. E. RICE, C. LANG et C. A. CORMIER (sous presse). « A brief actuarial assessment for the prediction of wife assault recidivism: the ODARA », *Psychological Assessment.*

KRONER, D. G. et W. LOZA. « Evidence for the efficacy of self-report in predicting nonviolent and violent criminal recidivism », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 16, 2001, p. 168-177.

KROPP, P. R. et S. D. HART. « The Spousal Assault Risk Assessment (SARA) guide: Reliability and validity in adult male offenders », *Law and Human Behavior*, vol. 24, 2000, p. 101-118.

KROPP, P. R., S. D. HART, C. D. WEBSTER et D. EAVES. *Manual for the Spousal Assault Risk Assessment Guide*, Toronto, Multi-Health Systems, 1999.

LOZA, W. et A. LOZA-FANOUS. « Predictive validity of the self-appraisal questionnaire (SAQ): A tool for assessing violent and nonviolent release failures », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 15, 2001, p. 1183-1191.

SABOURIN, D. *Validation of Manitoba probation risk-assessment scale*, Winnipeg, Community and Youth Corrections, 1986.